

Chantier Citoyen



**Rapport de la journée de consultation
du 8 novembre 2008**

**COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

Pour une *collectivité*
confiante, solidaire, innovante et agissante

Vision 2007-2025 de La Matapédia



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LISTE DES COMMISSAIRES	2
AVANT-PROPOS	3
LISTE DES MÉMOIRES SOUMIS À LA COMMISSION	4
PROGRAMME DE LA JOURNÉE	5
LES ENGAGEMENTS DE LA VISION	6
PREMIÈRE PARTIE	
THÈME 1	
LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	
CIBLES 1 À 4	7
THÈME 2	
ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES	
CIBLES 5 À 7	15
THÈME 3 : ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT	
CIBLES 8 À 12	22
THÈME 4 : RENOUVEAU POLITIQUE ET DÉMOCRATIE	
CIBLES 13 À 18	31
THÈME 5 : SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE	
CIBLES 19 À 22	45
THÈME 6 : ÉDUCATION ET FORMATION	
CIBLES 23 À 28	52
THÈME 7 : ARTS ET CULTURE	
CIBLES 29 À 32	61
DEUXIÈME PARTIE	
Évaluation par les participants du projet de charte et de la journée de consultation	68
CAHIERS DES PARTICIPANTS.....	70
LISTE DES PARTICIPANTS	107

Introduction

Il me fait plaisir de déposer, au nom de la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia, le rapport du Chantier citoyen du 8 novembre 2008, événement qui a permis à 212 Matapédiennes et Matapédiens de se prononcer sur le projet de Charte de collectivité intitulé *Pour bâtir une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante*. Les participants ont été consultés sur une série de cibles à atteindre pour 2025 en lien avec la vision d'aménagement et de développement. Au cours de cette journée, sept thèmes ont été abordés, à savoir le *développement humain et social*, *l'environnement et les ressources naturelles*, *l'économie*, *l'éducation et la formation*, *la santé et la qualité de vie* ainsi que *les arts et la culture*. La question du *renouveau politique et de la démocratie*, parce qu'elle concerne l'ensemble des citoyens, a été abordée en après-midi par tous les participants. Rappelons que ce projet de charte a été élaboré à partir des consultations menées en 2008 par la Commission (tournée de la Commission, ateliers locaux, rencontres des maisons de jeunes, activité tenue au Centre matapédien d'études collégiales et rencontre avec les intervenants régionaux).

Le premier objectif du chantier était de valider les cibles proposées au sein du projet de charte, c'est-à-dire de mesurer le degré d'adhésion des participants au contenu du projet. À quelques exceptions près, ces cibles ont été approuvées par les participants. Mentionnons aussi qu'au-delà des résultats quantitatifs, la Commission prendra aussi en considération dans son analyse des délibérations du Chantier citoyen les commentaires émis par les participants – que ce soit par rapport à la formulation des cibles ou par rapport à leur contenu – afin de rédiger la version finale de la charte de collectivité matapédienne. Le second objectif du chantier était de permettre de proposer des pistes d'actions permettant l'atteinte des cibles proposées. Ces propositions, très nombreuses, sont de nature à favoriser la concertation nécessaire pour mobiliser les divers acteurs sur des projets qui permettront l'atteinte de la vision 2007-2025.

Le présent rapport tient évidemment compte des commentaires et des suggestions contenus dans les divers mémoires que la Commission a reçus dans le cadre de cette consultation sur le projet de charte de collectivité. Ces mémoires sont peu nombreux, mais ils sont en général le fruit d'une réflexion poussée sur le devenir de notre collectivité et ils jettent un éclairage souvent inédit sur le projet, tout en suggérant des pistes d'action en général très pertinentes. Je tiens donc à remercier leurs auteurs et à remercier tous ceux et celles qui, lors du Chantier citoyen ou des consultations précédentes, ont exprimé leur point de vue dans un climat respectueux de la démocratie. Je suis confiante que notre charte de collectivité, une fois mise au point - c'est-à-dire quand l'analyse du présent rapport sera terminée - recevra l'assentiment et l'appui concret des intervenants de la région, des instances politiques et de l'ensemble de notre communauté.



Mélanie Tremblay, présidente
Commission d'aménagement et de développement
de la MRC de La Matapédia

LISTE DES COMMISSAIRES

Mme Mélanie Tremblay	Présidente	Communautaire et citoyen
M. Éric L'Italien	Vice-président	Ressources 1
M. Yves Boudreault	Commissaire	Arts et culture
M. Dominic Fortin	Commissaire	Éducation
M. Georges Guénard	Commissaire	MRC de La Matapédia
M. Robert Poirier	Commissaire	SADC de La Matapédia
Mme Lise Rivard	Commissaire	CLD de La Matapédia
Mme Chantal St-Pierre	Commissaire	Affaires
M. Gilles Trépanier	Commissaire	Ressources 2
Mme Jeannine Desmarais	Commissaire	Santé et services sociaux
M. Jonathan Proulx	Commissaire	Jeunes

AVANT-PROPOS

Le présent rapport fait état des commentaires des participants pour chacune des cibles et des enjeux constituant le projet de charte de collectivité, tel que soumis à la consultation par la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia. Compte tenu du nombre de cibles (32) et de participants (212), les commentaires ont été très nombreux et il était impensable de les reproduire intégralement ici, même si nous avons tenté de tenir compte de tout ce qui s'est dit lors de cette journée, aussi bien sur les cibles et les enjeux que sur le projet de charte en général. De même, les mémoires reçus par la Commission ne sont pas présentés dans leur intégralité, mais l'essentiel de leur contenu est pris en considération et souvent intégré au rapport. Le lecteur peut les consulter sur la vitrine matapédienne au www.lamatapedia.ca.

Le rapport présente une synthèse, faite au meilleur de notre connaissance, des commentaires et des opinions exprimés soit à l'intérieur des ateliers, soit dans les pages des différents mémoires, soit enfin sur des feuilles éparses mises à la disposition des participants.

Au bilan, les participants ont approuvé la très grande majorité des cibles même si la lecture en vrac des commentaires peut parfois laisser croire le contraire. Surtout, ils ont approuvé l'esprit du projet et ses objectifs, de même que les engagements qu'ils supposent de la part de la collectivité. Au terme du rapport, cependant, un important travail d'analyse reste à faire qui visera à clarifier le projet de charte de collectivité à la lumière des commentaires et des suggestions de pistes d'action recueillies. Enfin, les cahiers du participant pour chacun des thèmes discutés sont intégrés au rapport, surtout parce qu'ils présentent une mise en contexte pour chaque cible et que cette mise en contexte doit aussi faire partie de l'analyse à venir.

Un tableau synthèse du présent rapport est également disponible pour les personnes intéressées.

Le comité technique de la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia :

Chantale Lavoie, CLD de La Matapédia
Martine Soucy, SADC de La Matapédia
Joël Tremblay, MRC de La Matapédia

LISTE DES MÉMOIRES SOUMIS À LA COMMISSION

Pour bâtir une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante.

Mémoire du CSSS de La Matapédia

Document de réflexion des administrateurs de la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia -
« Des cibles prometteuses et rassembleuses pour réaliser la vision 2007-2025 : une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante. »

Mémoire du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de La Matapédia.

Créer une première provinciale : une charte de l'eau dans La Matapédia.

Mémoire du Conseil de Bassin de la rivière Matapédia.

Document présenté à la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia concernant le Chantier citoyen.

Municipalité de Sayabec.

La vision 2007-2025, un embryon prometteur pour La Matapédia

Mémoire de la Corporation de développement de Saint-Noël (CORPODEL)

À propos du nouveau politique – Document déposé à la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia.

Mémoire préparé par Monsieur Laval Morin

Projet de charte de collectivité de La Matapédia

Mémoire soumis par Écolo Vallée et Mitis lors de la séance du Chantier citoyen du 8 novembre 2008

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Déroulement

8 h 15	Accueil des participants
8 h 45	Mot de bienvenue
8 h 50	Rappel de la démarche vision et déroulement du Chantier
9 h 15	Déplacement vers le premier atelier
9 h 30	Premier quart de travail : Atelier thématique
11 h 30	Dîner
12 h 30	Deuxième quart de travail: Atelier sur le renouveau politique et la démocratie
15 h	Pause
15 h 30	Synthèse des ateliers
16 h 15	Mot de la fin
16 h 20	Point de presse
16 h 30	Fermeture du Chantier citoyen

LES ENGAGEMENTS

Le projet de charte de collectivité comprend une série d'engagements qui ont trait au renouveau politique, au redressement économique et au développement humain et social. De ces engagements découlent les cibles soumises à la consultation lors du Chantier citoyen. Ainsi, les Matapédiens et Matapédiennes s'engagent, en ce qui concerne

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

- à travailler à la rétention et à l'accueil de nouveaux résidants afin de relever le défi démographique
- à contrer l'absence de relève dans le secteur communautaire
- à favoriser la transmission des savoirs et des savoir-faire entre les générations
- à entretenir une vie communautaire riche et diversifiée

L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES NATURELLES

- à améliorer la qualité de l'environnement
- à assurer un équilibre entre le renouvellement des ressources, le développement économique et les impacts sur le milieu de vie
- à instaurer des filières mettant à profit l'ensemble des ressources du territoire

LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

- à mettre en place des outils novateurs permettant la rétention, l'expansion, l'implantation et la création d'entreprises
- à développer une culture d'achat local basée sur la qualité des produits et services
- à favoriser une industrie touristique durable et intégrée
- à développer une culture entrepreneuriale
- à mettre en place des infrastructures régionales agissant en soutien au développement industriel matapédien

LE RENOUVEAU POLITIQUE ET LA DÉMOCRATIE

- à revoir l'ensemble des structures municipales afin que la région parle d'une seule et même voix
- à faire les efforts de concertation nécessaires afin de répondre adéquatement aux défis du développement
- à susciter le sentiment de fierté et d'appartenance à La Matapédia
- à favoriser une plus grande participation citoyenne

LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

- à rendre accessibles des services et infrastructures de qualité
- à encourager la prise en charge de sa santé
- à assurer un milieu de vie serein et sécuritaire

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

- à valoriser collectivement l'éducation et la formation
- à contrer activement le décrochage scolaire
- à hausser le niveau de scolarisation
- à maintenir un réseau scolaire viable répondant aux besoins de la population

LES ARTS ET LA CULTURE...

- à préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel matapédien
- à reconnaître l'apport des arts et de la culture comme facteur de développement économique
- à assurer une offre culturelle diversifiée et de qualité
- à soutenir l'existence de médias qui répondent aux besoins du milieu.

PREMIÈRE PARTIE

THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

CIBLES 1 À 4

ENJEU 1 LA DÉMOGRAPHIE

CIBLE 1 En accord : 15 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, on compte sur le territoire matapédien plus de 20 000 citoyens. La vitalité du milieu économique et le maintien de services dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des loisirs et de la culture font de La Matapédia un territoire attrayant qui permet la rétention de la population et l'accueil de nouveaux résidents de tous les âges. Les intervenants ont également concentré leurs efforts de concertation et ont mis en place des outils d'orientation permettant aux jeunes qui désirent revenir dans leur région après leurs études d'occuper certains emplois nécessitant une relève professionnelle ou pouvant combler de nouveaux secteurs d'activité.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Il faudrait faire la promotion de nos attraits pour attirer les retraités.
- Pour conserver et améliorer nos services, nous aurons à travailler fort.
- Nous devons miser sur la qualité de vie, sur un milieu de vie vivant.
- Il faudrait rapatrier les centres de décisions.
- Je suis en accord avec la cible, mais j'ajouterais à la fin du texte qu'il faudra combattre la mentalité « nul n'est prophète en son pays.. ».
- Les jeunes reviendront s'ils ont un emploi.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

1. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

Le mémoire souligne que le développement humain et social correspond à l'un des trois grands engagements ou enjeux de la Vision et c'est pourquoi il consacre à ce thème une bonne partie des cibles qu'il suggère de se donner. Il y en a cinq (cibles E, F, G, H et I) et elles s'accompagnent généralement d'une suggestion de moyens à explorer. Ces propositions de cibles sont résumées ici :

E : exercer une vigilance étroite pour sauvegarder un niveau adéquat de services ;

F : soutenir le renouvellement de la population, l'essor démographique et la vitalité du milieu;

G : Reconnaître et faire connaître publiquement nos réussites ;

H : Favoriser l'émergence de services d'information et de communication plus adéquats ;

I : Favoriser une plus grande intégration et une meilleure utilisation des infrastructures (sportives, scolaires, etc.).

Quant aux moyens à explorer pour atteindre les cibles en question, ils sont principalement les suivants :

1. **Cible E** : mise en place d'un mécanisme de vigie visant le maintien et le renouvellement des services-clés ;
2. **Cible F** : implantation d'un programme d'Actions positives visant l'encouragement de la natalité, le recrutement et l'accueil de nouveaux arrivants et la rétention des jeunes Matapédiens;
3. **Cible G** : Implantation d'un programme de marketing des succès individuels et collectifs pour tous les secteurs (socioéconomique, communautaire, etc.).
4. **Cible H** : assurer l'accessibilité dans toutes les municipalités de l'Internet à haute vitesse et du service de télévision communautaire; instauration d'une *plate-forme professionnelle de débats* sur tout enjeu sensible de préservation ou de développement.
5. **Cible I** : mise en réseau des bâtiments publics (scolaires, municipaux, etc.).

2. Mémoire du CSSS

Le mémoire se dit en accord avec l'ensemble des cibles 1 à 4. Il ne traite pas spécifiquement de cette cible, mais démontre que des liens existent entre un milieu en santé et la démographie, tout comme il en existe entre l'accueil de nouveaux arrivants et les effectifs dont le CSSS a besoin et aura besoin dans l'avenir. Il rappelle que des individus, voire des familles, quittent la région pour aller se faire soigner ailleurs et qu'il faut donc travailler à maintenir les services de base en santé et chercher à en instaurer d'autres.

Aucun autre mémoire ne traite de ce thème et de ses enjeux.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Valoriser notre milieu de vie ; espace, air pur, nature, en capitalisant sur la qualité de notre environnement.
- Instaurer un programme d'encouragement à l'achat local comme moyen de maintenir et de créer des emplois.
- Promouvoir les besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre.
- Structurer l'immigration pour attirer les gens.
- Promouvoir le retour des anciens résidents.
- Attirer de nouvelles entreprises car elles drainent de nouveaux arrivants.
- Valoriser la vie de village.
- Structurer un programme d'actions positives à trois volets : encouragement de la natalité, recrutement de nouveaux arrivants, rétention des jeunes Matapédiens.
- Maintenir et améliorer les services en santé.

- Mettre en place un mécanisme de vigie visant le maintien et le renouvellement des services essentiels.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Comme les chiffres l'indiquent, les participants à cet atelier ont unanimement approuvé cette cible. Cependant, certains ont dit s'interroger sur les mécanismes qui pourraient permettre d'atteindre l'objectif fixé sur le plan démographique. D'autres ont suggéré des moyens déjà implicites dans l'énoncé de la cible.

Le mémoire de la Caisse populaire Desjardins Vallée de la Matapédia est le reflet d'une réflexion poussée sur le thème du *développement humain et social* et il propose spécifiquement une cible en rapport avec la démographie. Les moyens qui s'y rattachent, de même que l'ensemble des moyens suggérés au chapitre du développement humain et social méritent certainement d'être pris en considération.

Enfin, le mémoire du CSSS, en rappelant l'importance de la prévention en matière de santé et celle du maintien et de l'amélioration des services dans ce domaine, s'inscrit en quelque sorte dans les préalables nécessaires à l'atteinte de l'objectif fixé au chapitre de la démographie. Le mémoire se dit en accord avec l'ensemble des cibles de ce thème.

ENJEU 2

LA RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION BÉNÉVOLE COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ.

CIBLE 2 En accord : 9 En désaccord : 6

Énoncé

En 2025, le bénévolat matapédien est structuré, efficace, valorisant et soutenu financièrement. Le secteur échappe ainsi à l'absence de relève et à l'épuisement des bénévoles, puisqu'il repose sur l'atteinte de résultats concrets visant le développement de la collectivité et la valorisation des individus.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- La cible n'est pas claire en ce qui concerne le soutien financier.
- Le travail bénévole devra évoluer parce qu'il agit en parallèle avec le travail rémunéré.
- Il faut valoriser le bénévolat et prendre garde que les bénévoles aient à déboursier de leurs poches pour les activités bénévoles.
- Au niveau du rendement, peut-on exiger le même rendement d'un travailleur bénévole qui côtoie un travailleur rémunéré ?
- Le bénévolat doit rester un choix personnel.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Mémoire du CSSS

Le mémoire veut rappeler qu'au sein du CSSS, « il y a de la place pour tous » et que l'organisation « s'efforce d'offrir des activités valorisantes pour les personnes intéressées à faire du bénévolat ».

Le mémoire est en accord avec l'ensemble des cibles de ce thème.

Aucun autre mémoire n'aborde ce thème du bénévolat.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Assurer une relève en bénévolat en instaurant au niveau scolaire (secondaire et/ou collégial) des activités para-scolaires ou optionnelles supervisées en bénévolat au sein d'un organisme bénévole.
- Soutenir financièrement les établissements scolaires pour qu'ils intègrent un enseignement ou une sensibilisation sur le bénévolat.

Lors des consultations précédentes, on a suggéré de dispenser de la formation aux bénévoles, d'organiser des journées de reconnaissance et de promouvoir davantage la formule du mentorat. On a aussi proposé de soutenir financièrement les organismes qui s'occupent de recruter et d'encadrer les bénévoles.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Les participants au chantier, et au moins un mémoire, reconnaissent de manière plus ou moins explicite l'importance du bénévolat, comme en témoignent certains commentaires ou suggestions visant, par exemple, à organiser des activités de reconnaissance envers les bénévoles et à sensibiliser les jeunes sur l'importance du bénévolat. Cependant, bien peu de suggestions ont été faites sur les moyens de structurer et de financer les organismes qui oeuvrent dans ce domaine. Certains des commentaires recueillis traduisent d'ailleurs une certaine crainte de voir le bénévolat devenir trop structuré ou encadré, et d'autres personnes le voient un peu comme un concurrent du travail rémunéré.

ENJEU 3

LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE DES AÎNÉS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

CIBLE 3 En accord : 14 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, les aînés prennent une part active au développement économique et social de La Matapédia. Des mécanismes, tel le mentorat, sont d'ailleurs mis en place dans une perspective de transmission des savoirs et des savoir-faire, tant sur les plans professionnel que culturel.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- D'accord, il est urgent de briser l'isolement des personnes âgées.
- Il faudrait définir clairement le terme «aînés»,
- Valoriser la transmission des savoirs et savoir-faire entre personnes de même famille.
- Il faudrait mettre en place des structures dont ce serait le mandat de permettre l'implication des aînés.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire ne traite de manière spécifique de cette cible, mais le **mémoire du CSSS** fait état de l'intention de l'institution de recourir aux retraités de la santé pour qu'ils puissent agir comme mentors auprès des jeunes professionnels (p.13). Le mémoire évoque aussi la possibilité de projets éducatifs qui permettraient de jumeler les personnes âgées en hébergement « qui ne demandent pas mieux que de partager leur histoire» avec des jeunes des écoles.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Mettre sur pied une maison de la culture ou une maison intergénérationnelle.
- Développer un concept d'« école communautaire » pour favoriser les échanges entre les générations.
- Être attentif au choix des mentors et s'assurer qu'ils aient une attitude positive.
- Afin de transmettre les savoirs et savoir-faire, implanter une formation collégiale (une attestation) en organisation communautaire accessible aux jeunes et où les aînés seront utilisés comme mentors. Miser sur la formation continue.
- Mettre sur pied des projets éducatifs qui permettraient de jumeler les personnes âgées en hébergement pour qu'elles puissent partager leur « histoire » avec des jeunes des écoles.
- Lors des consultations précédentes, on avait mis en lumière l'école et la tenue d'activités communautaires axées sur la transmission des savoirs et des savoir-faire traditionnels comme étant des canaux susceptibles d'assurer des échanges entre les générations.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Même s'ils se sont dits en accord avec la cible, les personnes présentes à l'atelier ont mis en doute la possibilité de l'atteindre. C'est peut-être la phrase « les aînés prennent une part active au développement économique et social de La Matapédia. » qui les rebute ou les rend sceptiques. Parmi les quelques pistes d'action suggérées par l'atelier, il y a la mise sur pied d'une maison de la culture ou d'une maison intergénérationnelle et l'élaboration de projets éducatifs axés sur les échanges entre les générations.

ENJEU 4 LE MAINTIEN D'UNE VIE COMMUNAUTAIRE ACCESSIBLE

CIBLE 4 En accord : 14 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, une vie communautaire riche et diversifiée est accessible pour la population. Cette vie communautaire permet des échanges conviviaux entre les citoyens. Les lieux publics, les événements et les médias agissent en support à cette vie de communauté.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- D'accord avec la cible, mais souhaiterait que l'on ajoute le mot « organismes » dans la dernière partie de la phrase qui se lirait alors comme suit : Les lieux, les événements, les médias et les organismes agissent en support à cette vie communautaire.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire des **Caisses populaires Desjardins** suggère de favoriser une plus grande intégration dans l'utilisation des infrastructures sportives, scolaires et de loisirs et d'augmenter leur accessibilité.

Le mémoire du **CSSS**, qui se dit en accord avec toutes les cibles de ce thème, souligne le rôle qu'il peut et doit jouer dans l'amélioration de la vie en communauté : promouvoir de saines habitudes de vie, soutenir les familles défavorisées et, de manière générale, faire des représentations pour régler divers problèmes ou améliorer certaines situations. Par exemple, influencer l'instauration de pratiques de travail sécuritaires.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Faire un calendrier commun ou unique des activités des organismes.
- Mettre en réseau les bâtiments publics (scolaires, municipaux, etc.) pour augmenter leur accessibilité et accroître l'activité physique au sein de la population.
- Rendre accessible la télé communautaire dans toutes les municipalités.
- Inculquer aux enfants le sentiment d'appartenance envers La Matapédia.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

En accord avec la cible, les participants à l'atelier ont fait peu de commentaires, si ce n'est pour dire que la vie communautaire était plus difficile dans les petites municipalités et pour déplorer les guerres de clochers et les chicanes entre les organismes. On a suggéré de produire un calendrier d'activités unique pour tous les organismes et on a rappelé l'importance d'encourager chez les enfants le sentiment d'appartenance envers l'ensemble de la région. L'atelier reconnaît finalement l'importance de la télé communautaire et il en fait une piste d'action.

THÈME 2 : ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

CIBLES 5 À 7

ENJEU 1

LA PRÉSERVATION D'UN ENVIRONNEMENT SAIN

CIBLE 5 En accord : 25 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, la préservation de l'environnement est une mentalité bien ancrée chez les citoyens, les décideurs et au sein des entreprises. Les autorités municipales agissent de façon responsable quant à l'application des normes et règlements qui permettent le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'environnement et une saine gestion des matières résiduelles. On accorde une attention particulière à l'eau, qui est un enjeu d'ordre international. La réduction à la source ainsi que l'augmentation des matières recyclées, compostées, réutilisées ou valorisées permettent de dépasser l'objectif national des matières pouvant être mises en valeur annuellement. La présence d'un projet structurant, qui utilise les résidus domestiques et commerciaux pour une production énergétique propre, permet, entre autres, l'atteinte de cet objectif.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Ça met l'accent sur la protection de l'eau et c'est important.
- D'accord avec la cible et surtout avec l'idée d'un projet structurant en matière de production d'énergie propre.
- L'eau est la *veine de vie* de La Matapédia, c'est la base de la vie et il n'y a aucun compromis à faire par rapport à sa préservation.
- Cette cible est importante et en matière de normes, il faut viser plus que le seuil minimal; il faut se démarquer en tant que région.
- Plus on a de ressources et moins on y fait attention.
- La réduction à la source implique que l'on règle la question du sur-emballage.
- Il faut prendre en main la gestion de l'eau car elle est importante pour nous et pour les autres espèces. Il faut se méfier de la privatisation possible de l'eau.
- D'accord, mais il faudrait reformuler la cible pour qu'elle engage plus à l'action.
- Y-a-t-il une volonté politique suffisante pour atteindre cette cible ?
- Je me questionne sur la production d'énergie propre, sur la faisabilité de produire de l'énergie propre avec des résidus commerciaux et domestiques.
- Il faudrait préciser dans la mise en contexte ou dans la cible qu'il s'agit des eaux de surface et des eaux souterraines.
- Il y a encore de l'éducation à faire sur la récupération et le recyclage.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le **mémoire des Caisses Desjardins** suggère d'assurer la protection et la mise en valeur des ressources naturelles (forêt, agriculture et agroalimentaire, mines, énergie, etc.) ainsi que de notre patrimoine par la confection et l'adoption d'un plan de gestion de l'exploitation des ressources dans une perspective de développement durable.

Le **mémoire de la Corpodel** propose de mettre l'accent sur nos principales ressources et d'adopter une vision claire pour chacune d'elles. Il suggère des approches plus douces en matière de développement agricole (approche écologique à l'échelle familiale) et plus communautaires en ce qui concerne la forêt.

Le **Conseil de bassin versant** propose d'apporter une attention particulière à l'eau et d'adopter une Charte de l'eau qui compléterait la Charte de collectivité.

Quant au **CSSS**, il souligne, dans son mémoire, que la préservation d'un environnement sain représente un atout majeur pour la préservation de la santé de la population. En outre, il précise qu'un virage est à entreprendre pour que le milieu de la santé fasse sa part pour le respect de l'environnement et donne des exemples de mesures prises ou à prendre (compostage des restes provenant des services alimentaires, utilisation des résidus forestiers pour chauffer les bâtiments, sensibilisation des employés, etc.)

Le mémoire d'**Écolo Vallée et Mitis** propose le développement d'une filière locale de récupération du papier, carton, journaux, revues et catalogues. Cette approche vise à encourager le recyclage en même temps de création d'emplois dans la région. Elle pourra se faire par la réalisation d'une usine de valorisation du papier, carton à la taille de la demande locale. Les types de papier à fabriquer seront : du papier d'impression, de toilette etc... Le principe est de rapprocher la filière dans la région au lieu de continuer de l'entretenir de la façon actuelle et donc ses retombées économiques demeurent sont lointaines.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Sensibiliser la population à la nécessité de réduire la consommation à la source.
- Instaurer l'usage des bacs à compostage sur tout le territoire.
- Mettre sur pied un comité comprenant des élus et des représentants des organismes locaux chargés d'identifier et de chercher des solutions aux problèmes environnementaux. Entre autres, ce comité serait chargé d'assurer une gestion maximale des écocentres.
- Travailler à l'assainissement de tous les plans d'eau et les tributaires à la tête du bassin versant de la rivière Matapédia (parties ouest et centre de la MRC), notamment en reboisant les endroits appropriés.
- Adopter une charte de l'eau comme proposée par le Conseil du bassin versant.
- Mettre sur pied un fonds d'investissement basé sur une réduction des coûts de gestion des matières résiduelles.
- Travailler à la mise en place d'une chaire de développement des énergies renouvelables.

- Élaborer un plan de gestion intégrée des ressources en utilisant comme outils le schéma d'aménagement et la Charte de collectivité.
- Réalisation d'une usine de valorisation du papier, carton à la taille de la demande locale. Les types de papier à fabriquer seront : du papier d'impression, de toilette etc...

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Comme l'indique les résultats, les participants sont largement en faveur de la cible et ils ont apprécié notamment le fait qu'elle propose d'accorder une attention particulière à la protection de l'eau, bien qu'elle ne dise pas si elle englobe les eaux de surface et les eaux souterraines. Le mémoire du Conseil de Bassin Versant propose même d'élaborer une charte de l'eau avec l'idée de l'intégrer éventuellement à la Charte de collectivité. Cependant, plusieurs ont suggéré d'apporter des améliorations à cette cible. Pour certains, par exemple, il ne s'agit pas simplement d'appliquer de manière responsable les normes en matière de protection de l'environnement. Il faut viser plus haut et chercher à être à l'avant-garde dans ce domaine. Comme lors des consultations précédentes, on constate que les gens accordent une grande importance à la protection de l'environnement. Il est clair, par ailleurs, que la protection d'un environnement sain passe, dans l'esprit de beaucoup, par une meilleure coordination et une meilleure harmonisation des interventions sur le territoire et, entre autres, par une augmentation du recyclage et de la récupération. De plus, toute une série de pistes d'action à explorer ont été mises de l'avant. On peut citer comme exemples la confection d'un plan régional de protection des ressources, de même que diverses mesures plus ponctuelles comme le reboisement des rives du lac Matapédia, l'organisation à grande échelle du compostage et le développement d'une filière en récupération du papier.

ENJEU 2

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTÉGRÉ

CIBLE 6 En accord : 26 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les Matapédiens se sont pleinement approprié l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, vent, forêt, eau, etc.). Objet de fierté pour les Matapédiens, l'exploitation de l'ensemble des ressources naturelles est assurée par une relève audacieuse et innovante. Cette relève met en valeur ces ressources selon leur plein potentiel et non en fonction d'intérêts locaux divergents. Cette exploitation cohérente des ressources repose sur un équilibre entre leur renouvellement, le développement économique de la collectivité et les impacts prévisibles sur les divers milieux de vie (humain, faunique, aquatique, floristique, etc.).

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Il faudrait retrouver dans la mise en contexte, le fait qu'avec la biomasse, en particulier la biomasse forestière, on peut faire autre chose que des biocarburants.
- On s'interroge sur l'expression en *fonction d'intérêts divergents*, utilisée dans l'énoncé. On se demande ce qu'on entend par là.
- Il faudrait clarifier ce qu'on veut dire par exploitation cohérente.
- On se dit d'accord avec le développement éolien à la condition que ça demeure à une échelle humaine.
- En ce qui concerne l'appropriation des ressources, la Vallée a un pas d'avance.
- Une exploitation cohérente des ressources implique une meilleure concertation.
- Mettre l'accent sur la 2^e et 3^e transformation ou la transformation à valeur ajoutée.
- La MRC de La Matapédia n'a pas les moyens de refuser aucun projet de développement économique. Donc, on devrait supporter sans discrimination tous les projets d'exploitation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.
- Le manque de capitaux exige que l'on s'associe parfois avec des intérêts de l'extérieur.
- L'appropriation du territoire est importante pour conserver les meilleurs endroits.
- Il faut viser l'indépendance énergétique et avoir une approche harmonieuse du développement de l'énergie.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le **mémoire de la Corpodel** affirme que la charte doit mettre davantage en valeur les ressources qui sont importantes pour La Matapédia et proposer une vision claire pour chacune de ces ressources. « Nous aimerions voir dans la charte des lignes qui soulèvent l'importance de développer des forêts de proximité, une agriculture verte à une échelle familiale et des projets éoliens là où le potentiel est le meilleur. » est-il écrit dans le mémoire.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires)

- Mettre sur pied une régie matapédienne de l'énergie.
- Travailler, dans la mesure du possible, à s'appropriier le territoire public sur la base d'une vision régionale de mise en valeur.
- Analyser la possibilité de devenir partenaires des compagnies qui développent l'éolien.
- Viser l'indépendance ou l'autosuffisance énergétique, par exemple, en instaurant le chauffage à la biomasse forestière; viser également cette autosuffisance sur une base individuelle.
- Tenter de profiter des opportunités qui seront offertes par le futur régime forestier (forêts de proximité, incitatifs à la deuxième et troisième transformation, etc.)
- Sur le plan forestier, mettre de l'avant une gestion selon le principe de la Triade, c'est-à-dire selon trois zones à vocations différentes : aires protégées, zones d'aménagement écosystémique et zones d'aménagement intensif.
- Supporter le développement communautaire de l'énergie éolienne et celui d'autres formes d'énergie.
- Développer une agriculture verte à l'échelle familiale et obtenir la gestion d'éventuelles forêts de proximité.
- Privilégier la mise en place de coopératives.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Cette cible reçoit un appui incontestable et il faut dire que l'appropriation des ressources par le milieu est presque une « revendication historique » des Matapédiens.

Cependant, dans l'énoncé de la cible, les termes « intérêts locaux divergents » ont fait sourciller quelques participants qui se demandent ce que l'on entend par là. S'agit-il de conflits entre les municipalités ou de divergences entre le niveau local et régional ? De même, certains souhaitent que l'on précise ce que signifie l'affirmation « les Matapédiens se sont pleinement approprié l'exploitation des ressources naturelles ». Ces aspects demandent peut-être à être clarifiés. De même, le terme « exploitation cohérente » a suscité quelques interrogations et il y aurait sans doute lieu d'utiliser le terme gestion ou de parler d'exploitation et de gestion des ressources.

Pour sa part, la Corporation de développement de Saint-Noël estime que « la charte devrait mettre davantage en valeur les ressources qui sont d'importance majeure pour La Matapédia et proposer une vision claire pour chacune de ces ressources ». À cet égard, le mémoire met en évidence les possibilités qu'offrent certains énoncés du Livre vert sur la forêt du gouvernement québécois relativement aux forêts de proximité et à la transformation des produits à valeur ajoutée. L'agriculture familiale de type biologique et le développement éolien, là où le potentiel est le meilleur et en tenant compte des usages qui prévalent déjà sur un territoire donné, lui apparaissent également comme des avenues à emprunter. Des participants ont, par ailleurs, suggéré qu'à l'avenir la mise en valeur des ressources repose surtout sur une formule coopérative.

ENJEU 3
LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES SPÉCIFIQUES
AUX RESSOURCES NATURELLES DANS UNE PERSPECTIVE
DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

CIBLE 7 En accord : 24 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, La Matapédia est reconnue pour la qualité des filières reposant sur l'exploitation des ressources naturelles (production, transformation et mise en marché). Ces filières intègrent de façon complémentaire les marchés local, national et international. Basées sur des productions traditionnelles ou en développement, ces filières sont créatrices de richesse et valorisent les individus qui en sont les artisans.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Il faut axer sur le développement de filières courtes et favoriser la consommation locale.
- Totalement d'accord, si on ajoute l'élément concertation des interventions.
- Nos filières doivent être axées sur les avantages matapédiens et être diversifiées.
- Il devra y avoir un développement harmonieux de ces filières et qu'elles soient complémentaires. Leur développement devra se faire selon une vue d'ensemble.
- D'accord avec la cible, mais on fait déjà une certaine harmonisation.
- La cible ratisse trop large.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire des Caisses Desjardins suggère comme moyens à explorer, au chapitre du relèvement économique un *«appui au maintien et au développement de projets ou d'entreprises (PME) générateurs d'emplois valorisants, de salaires intéressants, de valeur économique ajoutée.»*

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Développer la filière des énergies renouvelables : biomasse forestière, énergie éolienne, solaire.
- En agriculture, viser le développement de petites entreprises dans des créneaux sous-utilisés ou inexistantes en région : fromages fins, culture du chanvre. Mettre sur pied un incubateur d'entreprises agricoles.
- Développer des filières pour des produits de spécialités dans le secteur forestier.
- Revaloriser l'image de la foresterie et mettre sur pied une campagne d'information sur ce que nous faisons de bien dans le domaine.
- De façon générale, développer des filières courtes, c'est-à-dire qui débouchent sur une consommation locale ou régionale.
- Promouvoir la certification environnementale car elle permet d'assurer la qualité des filières éventuelles.
- Développer une formation de type collégial axée sur le développement de filières locales, en recourant, par exemple, au mentorat.

- Lutter contre le démantèlement des fermes laitières.
- Soutenir les projets générateurs d'emplois valorisants et de valeur économique ajoutée.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

L'accord a été général sur cette cible. Il faut cependant tenir compte des questionnements qu'elle a suscités. Par exemple, des participants se sont demandé si, dans les faits, cette cible n'entraîne pas en conflit avec les cibles précédentes. En d'autres mots, ils s'interrogent sur la manière de s'y prendre pour s'assurer que le développement de ces filières se fasse lui-même dans le respect des principes du développement durable. Les participants se montrent également préoccupés par l'harmonisation des interventions, en particulier lors de la première étape à la base des filières, soit l'exploitation de la ou des ressources naturelles concernées. Ils se questionnent également sur les moyens à préconiser pour assurer le passage à la 2^e et 3^e transformation dans le cas de la filière bois. Un élément ressort finalement : le développement doit être endogène et c'est au milieu à s'approprier le développement de ces filières, l'exemple le plus fréquemment cité étant le développement de la filière éolienne communautaire.

On fait remarquer que le terme diversification qui fait partie de l'énoncé de l'enjeu n'apparaît pas dans celui de la cible. Dans le même ordre d'idées, on a suggéré d'ajouter une phrase à l'énoncé de la cible qui dirait : «les divers utilisateurs du territoire et des ressources cohabitent de façon complètement harmonieuse dans La Matapédia », de façon à mettre l'accent sur l'harmonisation mentionnée dans la mise en contexte.

THÈME 3 : ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT CIBLES 8 À 12

ENJEU 1 LE REDRESSEMENT DE L'ÉCONOMIE MATAPÉDIENNE DANS UN CONTEXTE CONCURRENTIEL

CIBLE 8 En accord : 36 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les secteurs économiques inexploités sont comblés par des micro-entreprises, des entreprises et des industries qui valorisent le potentiel humain de la région et qui se distinguent par l'unicité (caractère unique) des produits et services qu'elles offrent. Les intervenants régionaux ont mis en place des leviers économiques permettant la rétention, l'expansion, l'implantation et la création d'entreprises.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Il ne faudrait pas négliger les secteurs déjà exploités; ils doivent être valorisés eux-aussi.
- Pour atteindre cette cible, il faut mettre l'accent sur la consommation locale.
- D'accord avec la cible parce que cela signifie que les communautés se seront prises en main.
- En accord : il faut diversifier notre économie et lui donner nos propres couleurs.
- Il est important de se démarquer dans ce que l'on fait déjà.
- Nous avons besoin d'un plan de relance économique à l'échelle de la région.
- Le transfert technologique est un élément à ajouter.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire des **Caisses Desjardins** traite de la question du redressement économique et il propose des cibles à cet effet. Elles ont trait à la convergence des actions de consolidation de l'économie, au support à apporter à l'entrepreneuriat et aux projets innovants d'entreprises. Parmi les moyens suggérés par le mémoire, il y a l'instauration d'un commissariat industriel régional, l'instauration d'un parc industriel régional, la valorisation de la propriété locale des entreprises et la mise en place d'un mécanisme d'optimisation des programmes d'aide actuels.

Le mémoire d'Écolo Vallée et Mitis propose quant à lui la création d'un fonds local de développement économique. Ce fond serait réalisé par la réduction des taxes municipales liées à la gestion des matières résiduelles des ménages. Elle entrevoit donc la réduction substantielle de la quantité des déchets générés par la collectivité. Un certain montant sera fixé par ménage. Lequel montant va être additionné sur le compte de taxes municipales afin de constituer ce fonds local de développement économique.

PISTES D'ACTION SUGGÉRES (ateliers et mémoires)

- Travailler à développer une marque caractéristique identifiant les produits matapédiens (bio-produits, par exemple).
- Intégration des structures locales et régionales de développement économique, mise en commun des ressources humaines et financières, sous l'autorité du Conseil des maires et du préfet.
- Instauration d'un commissariat industriel matapédien et d'un parc industriel régional.
- Valorisation de la propriété locale des entreprises.
- Optimisation des programmes d'aide actuels et amélioration de l'offre de support aux entreprises.
- Consolidation des entreprises existantes.
- Promotion de l'achat local.
- Mettre en place des grappes industrielles où de petites entreprises se greffent à de plus grosses.
- Mise en place d'un programme d'actions porteuses, particulièrement auprès des jeunes des établissements scolaires.
- Faire reconnaître La Matapédia comme faisant partie de la région administrative de la Gaspésie.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

L'accord unanime sur cette cible provient sans doute du fait qu'elle implique une diversification de l'économie à propos de laquelle à peu près tout le monde s'entend. En outre, l'accent qu'elle suggère de mettre sur la valorisation du potentiel humain de la région et sur le développement de produits typiques à La Matapédia y est sans doute pour beaucoup. Dans le même ordre d'idées, des participants ont suggéré de mettre l'emphase sur la création et le développement de micro-entreprises dans des créneaux spécialisés, notamment dans le secteur de la transformation du bois. Une panoplie de moyens ont été suggérés par les participants, comme par exemple la mise en place d'un fonds de développement économique, la promotion de l'achat local, la consolidation de Bio-Vallée, le soutien à de jeunes entrepreneurs et le regroupement ou l'intégration des ressources humaines et financières consacrées au développement économique de même que la création d'un poste de commissaire industriel régional. Il faut aussi mettre, selon certains intervenants, le renforcement de la représentativité politique au chapitre des moyens de favoriser le redressement de l'économie matapédienne.

CIBLE 9 En accord : 25 En désaccord : 6

Énoncé

En 2025, les commerces et les entreprises industrielles de la région répondent en qualité et en quantité à la majorité des besoins de la population, favorisant ainsi l'achat local.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Aucune entreprise ne peut vivre que de cela. Il faut s'ouvrir vers l'extérieur.
- Nous sommes en concurrence avec les grandes villes environnantes.
- C'est trop restreignant, ça met l'accent sur le local seulement.
- Il faudra améliorer l'offre de services.
- On devrait assurer une meilleure visibilité aux produits locaux dans les points de vente actuels (ex. : épiceries).
- Complètement en accord, mais il y a urgence d'agir.
- Un bel idéal, mais est-ce réaliste, compte tenu de la mondialisation ?
- Dans une économie forte, on tend vers cet objectif naturellement.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde cette question de manière particulière.

PISTES D'ACTION SUGGÉRES (ateliers et mémoires)

Il n'y a pas eu de pistes d'action proposées spécifiquement pour cette cible, hormis celle de mettre sur pied une campagne de promotion de l'achat local et d'assurer aux produits régionaux une visibilité supplémentaire dans les points de vente.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Les participants se disent d'accord avec cette cible, même si certains la trouvent trop contraignante. Leur argumentation est à l'effet que la cible semble parler d'autosuffisance ou du seul marché local comme étant intéressant pour les commerces ou les entreprises et ils souhaitent une ouverture vers l'extérieur de la région, leur crainte étant que le marché local ne suffise pas à rentabiliser les entreprises. De plus, certains disent douter de la volonté de la population d'encourager les entreprises locales. Ceux qui sont en faveur de la cible l'approuvent parce qu'elle insiste justement sur la nécessité de répondre en qualité et en quantité à la majorité des besoins de la population, en d'autres mots, sur la nécessité d'améliorer l'offre de services et ils trouvent urgent de le faire.

ENJEU 2 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE DURABLE ET INTRÉGRÉE

CIBLE 10 En accord : 33 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, La Matapédia est reconnue pour la qualité de son créneau touristique qui est celui de l'écotourisme. La qualité et la diversité de l'offre nature, sa promotion et le développement de forfaits en lien avec d'autres produits touristiques contribuent grandement à la rétention de la clientèle touristique. La région profite donc pleinement des retombées économiques de ce secteur.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Quand il est question de tourisme, les gens voient les investissements comme des dépenses, et non comme des investissements.
- Les forfaits avec l'écotourisme ouvrent des possibilités infinies.
- Il y a une mauvaise diffusion par les Matapédiens des attraits touristiques auprès des touristes.
- Je suis très d'accord avec la cible et il faut améliorer l'offre en tourisme.
- Il faut des personnes qui se consacrent exclusivement à la mise en marché; une structure régionale dédiée au tourisme avec une politique précise en matière de tourisme.
- Nous n'avons pas de structure d'accueil pour les congrès.
- Il nous faut viser une clientèle à l'international.
- Est-ce que l'écotourisme peut-être compatible avec les sentiers de VTT et de motoneige ?
- Il serait important de lier produits locaux ou régionaux et tourisme.
- Qu'est-ce qu'on entend par écotourisme ? Tourisme écologique ? Tourisme de nature ?

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire du **Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia** fait valoir le fait que l'eau est un support pour de nombreuses activités à caractère touristique et qu'il est donc primordial de la protéger. Pour garantir cette protection, le conseil propose d'adopter une charte de l'eau qui reflèterait l'engagement des Matapédiens à travailler à la conservation de cette importante ressource.

Le **mémoire de la Corpodel** propose de rassembler les offres touristiques de la région afin de créer des forfaits personnalisés. Il précise, en outre, qu'un « réseau de création de valeur efficace combiné à une stratégie de marketing qui fait rayonner La Matapédia jusqu'à l'international auront un impact positif dans le développement du tourisme de la région ».

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉS (ateliers et mémoires)

- Travailler à la préservation de l'environnement et de la qualité de vie.
- Élaborer un plan de mise en valeur intégrée des ressources qui prenne en compte les besoins en matière de tourisme.
- Adopter une charte de l'eau.

- Améliorer les infrastructures d'accueil et mettre en valeur nos attraits touristiques.
- Disposer d'une structure régionale ou d'une ressource à temps plein qui se consacrerait uniquement à la promotion et au développement de forfaits.
- Lier davantage les produits régionaux au tourisme.
- Miser sur une stratégie de marketing au niveau international.
- Tenir un forum ou chantier citoyen uniquement sur le tourisme.
- Poursuivre les démarches relatives au projet de parc naturel régional.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

L'accord est quasi unanime sur cette cible et sur l'importance de développer une offre touristique de qualité. La nécessité de développer des forfaits intégrant diverses activités et produits touristiques reçoit l'appui de la très grande majorité des participants. Cependant, certains d'entre eux souhaitent que l'on définisse ce qu'est l'*écotourisme*. Est-ce compatible, par exemple, avec le développement des réseaux de VTT et de motoneige ? Est-ce un tourisme axé sur la nature et le plein-air ou simplement un tourisme qui respecte l'environnement ?

Pour sa part, le mémoire du Conseil de Bassin Versant met en évidence le fait que l'eau est un support important pour de nombreuses activités à caractère touristique, mais rappelle qu'elle est avant tout un enjeu mondial.

Parmi les suggestions recueillies, il y a celle qui prône la mise en place d'une stratégie de marketing destinée à faire rayonner La Matapédia au niveau international.

ENJEU 3

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE

CIBLE 11 En accord : 35 En désaccord : 1

Énoncé

En 2025, une étroite collaboration des milieux éducatifs et des affaires contribue à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. Cette sensibilisation permet à certains créneaux économiques sous-développés de La Matapédia d'être comblés et de développer des secteurs d'emplois qui nécessitent du personnel qualifié. Les principes qui guident l'entrepreneuriat matapédien sont la qualité du service à la clientèle, l'acquisition des connaissances administratives et professionnelles ainsi que la recherche et le développement. Les institutions financières et les organismes de développement économique agissent en soutien aux entrepreneurs désireux de démarrer leur entreprise.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Il faut que le soutien des institutions et des organismes de développement (SADC, CLD) soient proactifs en matière de démarrage d'entreprises.
- Il faut donner la chance aux jeunes entreprises de se développer.
- Il semble y avoir peu de possibilités de financement à long terme du côté des institutions financières.
- Où et comment former des jeunes pour la relève en entreprises ?
- Il est important de sensibiliser tous les acteurs socioéconomiques à l'importance de l'entrepreneuriat.
- Il faut créer une formation continue en fonction des besoins de la relève.
- Les expériences au secondaire sont essentielles; ce sont ces jeunes qui continuent.
- La commission scolaire doit être le premier porteur. La culture entrepreneuriale doit se transmettre tôt à l'école.
- Il est important d'être fiers des entreprises de la région et d'en parler.
- Pour la concertation de tous les organismes du milieu autour de cet objectif, la Chambre de commerce a un rôle important à jouer.
- Les organismes de développement doivent avoir une approche régionale, pas seulement par localité.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Seul le mémoire des Caisses Desjardins fait des suggestions qui sont en lien avec cette cible. Il propose de mettre en commun les ressources humaines et financières en matière de développement économique et suggère, par divers moyens, de « supporter fermement le développement de l'entrepreneuriat, d'initiatives innovantes et d'entreprises. »

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Développer un programme d'actions porteuses auprès des jeunes des établissements scolaires (mémoire des Caisses Desjardins.)
- Concevoir un cours sur l'entrepreneuriat en formation continue.
- Rendre disponible le capital de risque dont les futurs entrepreneurs auront besoin.

- Faire connaître les entreprises de la région aux jeunes et les sensibiliser aux retombées de nos entreprises.
- Cultiver une fierté matapédiennne envers les entreprises du milieu.
- Encourager les projets d'entreprises scolaires (ex : caisses scolaires, entreprises étudiantes, etc.)
- Faire la promotion de l'entrepreneuriat collectif.
- Mettre sur pied un service de mentorat, par exemple, en collaboration avec le CMÉC.
- Élaborer une activité de sensibilisation ou de formation spécifique destinée aux jeunes des divers niveaux scolaires (une activité d'éveil à l'entrepreneuriat).
- Valoriser nos bons coups.
- Se doter d'un mécanisme permettant d'identifier les jeunes qui ont un potentiel d'entrepreneur.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Cette cible fait l'objet d'un consensus quasi complet et au moins un atelier l'a jugé prioritaire. Elle a suscité de nombreux commentaires qui traduisent sans doute l'importance que les participants et les intervenants accordent à cette question. Parmi ces commentaires, certains peuvent être considérés comme des suggestions concernant tantôt l'énoncé de la cible, tantôt les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. Ainsi, on a dit que la dernière phrase traduisait une réalité qui existait déjà (sous-entendu, elle pourrait être enlevée). Mais d'autres ont soutenu au contraire qu'elle devrait plutôt être modifiée pour préciser que les institutions et les organismes devaient être *proactifs* en matière de soutien à l'entrepreneuriat. Ce soutien, aux yeux de certains, devrait être continu. Les échanges ont mis en lumière l'importance du rôle que peut jouer l'école et, de façon générale, le milieu éducatif dans l'éveil à la culture entrepreneuriale. Par exemple, l'amélioration de l'offre de formation continue peut, aux yeux de quelques participants, être considérée comme un moyen de développer l'entrepreneurship régional au même titre qu'une sensibilisation des jeunes des niveaux primaire et secondaire à l'importance de cette culture entrepreneuriale. À cet égard, la sensibilisation doit se faire très tôt au sein de l'école et des exemples de projets en cours ou existants (les caisses scolaires, les entreprises mises sur pied par les élèves au sein de leur école) ont été donnés. On a cependant souligné la nécessité de développer des passerelles entre le primaire, le secondaire et le collégial pour s'assurer que les jeunes qui ne se destinent pas à des études supérieures aient les aptitudes nécessaires pour se lancer en affaires. D'autres moyens ont été suggérés, comme le recours au mentorat, des conférences données par des entrepreneurs et de meilleurs échanges entre les entreprises et le milieu scolaire.

ENJEU 4

LA PRÉSENCE ET L'UTILISATION D'INFRASTRUCTURES PERMETTANT L'ACCUEIL DE NOUVELLES INDUSTRIES

CIBLE 12 En accord : 15 En désaccord : 18

Énoncé

En 2025, La Matapédia compte un parc industriel régional qui comprend des industries, un motel industriel, un guichet multiservices ainsi qu'un incubateur d'entreprises permettant de soutenir les promoteurs matapédiens dans la recherche, le développement, la promotion et la mise en marché. Quant aux voies de communications et aux services de transports intermodaux, ils sont disponibles, de bonne qualité et contribuent au développement économique de la région.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

- Favorise certaines municipalités par rapport à d'autres.
- Est-ce que les collectivités sont prêtes à investir pour des industries lourdes ?
- Il faut être solidaire pour se développer.
- Avoir une corporation matapédienne pour accueillir les entreprises.
- Nous n'avons pas un grand historique industriel.
- Favoriser condos industriels plutôt motels industriels.
- Il y a beaucoup de bâtiments inutilisés.
- Ça constituerait un frein au développement des petites municipalités.
- Le territoire est trop vaste.
- C'est plus un moyen qu'une cible mais je suis totalement d'accord.
- Ce sont des pistes d'action pour la cible 8.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

(Voir note plus bas)

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Créer une société de développement proprement matapédienne.
- Mettre en commun les ressources destinées à la prospection et au soutien des entreprises.
- Créer un poste de commissaire industriel régional.
- Instaurer un parc industriel régional (mémoire des Caisses Desjardins).
- Faire en sorte que les organismes de développement et les institutions soient davantage proactifs en matière de soutien à l'entrepreneuriat.
- Faire un relevé ou un inventaire de tout ce qui se retrouve comme bâtiments industriels inoccupés dans la région.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Cette cible a été rejetée et il semble que ce soit principalement par crainte de voir le développement se concentrer en un seul endroit. Beaucoup de participants perçoivent cet objectif comme une volonté de centraliser le développement au cœur de la région, bien que la cible ne

précise pas l'emplacement des infrastructures dont il est fait mention. En d'autres mots, les participants estiment qu'un parc industriel régional, par exemple, constituerait un frein au développement des petites communautés. La création d'un poste de commissaire industriel régional et la mise en commun des ressources aux fins de rechercher des entreprises ou de supporter leur démarrage rencontrent moins d'opposition, sinon pas du tout (il est difficile de le savoir sur la base des seuls commentaires faits au chantier citoyen). Ces deux derniers éléments (commissariat industriel régional et mise en commun des ressources) font même partie des moyens à explorer suggérés par le mémoire des Caisses Desjardins de la Matapédia. Le CSSS s'est, quant à lui, dit d'accord avec chacune des cibles de ce thème, et par conséquent avec celle-ci. Certains ont finalement fait remarquer que cette cible était surtout un ensemble de moyens pour atteindre une autre cible, en l'occurrence la cible 8. C'est aussi une des raisons pour laquelle elle a été rejetée.

NOTE :

Le mémoire des Caisses populaires Desjardins de la Vallée propose diverses cibles dont certaines rejoignent en tout ou en partie celles soumises à la consultation en ce qui concerne le relèvement de l'économie. Les cibles qu'il suggère et surtout les moyens qu'il propose d'explorer sont en accord ou sont complémentaires avec les cibles 8, 9 et 11 et avec certaines autres cibles. Le mémoire met cependant l'accent sur le soutien aux entreprises et sur la convergence des actions de consolidation et de diversification de l'économie (regroupement des structures et des ressources, mise sur pied d'un commissariat industriel régional, mise en place d'un parc industriel régional, etc.).

La Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia n'a pas déposé de mémoire en tant que tel, mais certains de ses membres ont fait des suggestions structurées lors des ateliers. Une suggestion a été ainsi faite d'ajouter la phrase suivante à la fin de la cible 8 : « ...et la création d'entreprises (ainsi que le soutien des promoteurs matapédiens dans la recherche, le développement, la promotion et la mise en marché). » Cet ajout est inspiré de la cible 12. Divers moyens ont ensuite été suggérés :

- Inviter les grosses entreprises à s'installer chez nous, car les petites s'y grefferont ;
- Instaurer un poste de commissaire industriel régional ;
- Améliorer l'offre de support proactif aux entreprises dans tous les secteurs d'activité ;
- Accentuer le réseautage régional.

Il est en de même avec la cible suivante (cible 11) pour laquelle cinq pistes d'action ont été proposées par un membre de la Chambre de commerce. Ce sont, en gros, les suivantes :

- Assurer l'accès au financement pour les entrepreneurs en démarrage ;
- Cultiver la fierté envers nos entreprises et, à cet égard, il est proposé que les élus donnent l'exemple ;
- Avoir une représentation politique forte pour avoir un meilleur accès aux aides gouvernementales ;
- Regrouper les ressources humaines et financières dans un objectif de développement régional.

THÈME 4 : RENOUVEAU POLITIQUE ET DÉMOCRATIE CIBLES 13 À 18

ENJEU 1 LA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE

CIBLE 13 **En accord :** 69 **En désaccord :** 74

Énoncé

En 2025, les municipalités sont regroupées solidairement dans une MRC, une ville, concurrentielle au niveau national et mondial. L'élection d'un préfet au suffrage universel est devenue un débat stérile. Les anciennes municipalités conservent leur nom et un comité désigné par le Conseil de la ville-MRC est chargé de la gestion de certains services de proximité.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- Permettrait de diminuer les guerres de clocher.
- Oui, si le comité local est élu par la population.
- Des économies pourraient être réalisées dans la livraison des services.
- Permettrait de parler d'une seule voix et d'avoir plus de poids auprès du gouvernement.
- Faciliterait la mise en place d'infrastructures supra-locales et la livraison des services supra-locaux.
- Constituerait un véritable renouveau politique.
- Oui, mais avec des préalables : étude d'impact, information de la population, fusion volontaire des municipalités, préfet à temps plein élu au suffrage universel, etc.
- D'accord si ça permet d'assurer une redistribution de la richesse.
- Permettrait de devenir plus compétitif par rapport aux MRC voisines.
- Il s'agirait d'un moyen de créer un véritable sentiment d'appartenance envers La Matapédia; bon pour l'identité matapédienne.
- La ville-MRC permettrait peut-être d'atteindre des objectifs s'approchant des cibles de la charte.
- Oui, si on procède par étapes en regroupant d'abord les municipalités par secteur.
- Oui, à la condition que toutes les municipalités en sortent gagnantes.

Contre

- Il faut commencer par régler la question de l'élection du préfet au suffrage universel.
- La question du préfet est urgente; celle de la ville-MRC prématurée.
- Il y a des étapes à franchir au préalable, dont une étape de consultation et d'information.
- Diminuerait le sentiment d'appartenance dans les petites communautés.
- On préférerait une approche basée sur l'existence de trois secteurs ou trois pôles.
- La mention « l'élection du préfet (...) est devenue un débat stérile » devrait être enlevée car c'est trop négatif.
- Les petites communautés en sortiraient affaiblies.
- Cette cible ne devrait pas se retrouver au chantier.

- Il faut développer la structure déjà en place avant d'en créer d'autres.

Commentaires divers

- Ce n'est pas pour demain.
- La cible est confuse; elle contient plusieurs idées ou objectifs qui ne sont pas liés.
- Il faudrait faire la distinction entre la question d'une ville-MRC et la question du préfet.
- Les élus doivent développer une vision régionale et le préfet élu au suffrage universel doit devenir un acteur primordial.
- Le modèle nous vient d'en haut et non de la base.
- Un préfet élu, s'il est compétent, suffirait pour diminuer les tensions et les conflits.
- La finalité apparaît souhaitable, mais il est peu probable qu'elle soit réalisable.
- Que l'énergie soit d'abord mise à construire une solidarité entre les municipalités; c'est une condition de réussite.
- Il faut suivre l'évolution de la région.
- Il faudrait pouvoir comparer les avantages et les désavantages entre le statu quo et la formule une Ville-MRC; on manque d'information pour se prononcer.
- Cette question d'une Ville-MRC mériterait un Chantier citoyen à elle seule.
- Dans l'approche une Ville-MRC, comment s'assurer d'une représentation équitable des petites communautés ?
- La structure actuelle fonctionne bien et il est trop tôt pour avoir un préfet élu au suffrage universel.
- Oui à un préfet à temps plein, non à son élection au suffrage universel.
- La mise en place d'une Ville-MRC est conditionnelle à l'atteinte de la cible 14 sur le renouveau citoyen.
- Je constate que les gens sont très déchirés sur ces questions (Ville-MRC et Préfet élu au suffrage universel).
- La solidarité affichée dans les années 80 était factice; une seule municipalité permettrait de jouer franc-jeu.
- Les maires sont unis quand il s'agit de ne pas s'unir...
- On veut nous faire valider l'opinion des penseurs de la Vision pour s'en servir pour vendre une ville/MRC et un préfet élu au suffrage universel; tout semble déjà décidé à l'avance.
- Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle structure mais d'une Table de concertation politique + affaires + institutions (santé, éducation, etc.) présidée par un préfet élu au suffrage universel.
- Il faut associer les jeunes au renouveau politique.
- Quelqu'un a dit douter que la Ville/MRC devienne un jour concurrentielle sur le plan « mondial ».

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

1. Mémoire de la Corporation de développement de Saint-Noël

- La question de la représentativité politique est centrale dans le projet de Charte. Toutefois, il faudrait démontrer la pertinence du projet une ville-MRC (avantages et désavantages) et faire toute la lumière sur ce dossier pour que la population puisse prendre position. À première vue, les municipalités, devenues des quartiers, auraient à subir une diminution de leurs pouvoirs et de leur autonomie. La corporation se dit

contre l'élection d'un préfet au suffrage universel pour diverses raisons, surtout d'ordre financier.

2. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

- Le mémoire estime prématuré d'opter pour une orientation une Ville/MRC et suggère de faire une étude sur différents scénarios d'intégration des structures municipales et d'en faire rapport à la population. Il préconise l'instauration d'une fonction politique à temps plein dont un des rôles principaux serait la poursuite des actions découlant du chantier. Cependant, le mémoire ne dit pas s'il s'agit d'une fonction soumise au suffrage universel.

3. Mémoire du CSSS

- En accord avec l'ensemble des cibles de ce thème.

4. Mémoire de la Ville de Sayabec

- Le mémoire traite surtout des cibles touchant le renouveau politique et, par rapport à la cible 13, il se demande si effectivement la question du préfet a fait l'objet jusqu'ici d'un débat et ne se dit pas contre l'idée. Il suggère finalement au Conseil de la MRC de mettre sur pied un comité d'étude sur la question (étude coûts-bénéfices) et propose même un échéancier de travail jusqu'en mai 2009, date à laquelle le Conseil doit avoir statué sur la question. L'un des mandats du comité serait de mener une consultation publique sur la question du préfet élu au suffrage universel.

5. Mémoire de monsieur Laval Morin

- Préconise l'élection du préfet au suffrage universel comme piste d'action visant le renouveau politique et estime que le projet une Ville-MRC serait une utopie sans cette prémisse. Considère cette piste d'action comme prioritaire.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires)

- Soumettre le poste de préfet au suffrage universel afin qu'il soit représentatif et ait à rendre des comptes à la population. Faire un sondage sur cette question en expliquant les tenants et les aboutissants.
- À l'aide d'experts et de consultants produire différents scénarios de regroupement des municipalités (pas seulement le scénario une Ville-MRC) et les soumettre à la consultation publique.
- Inviter le conseil des maires de la MRC à mettre sur pied un comité d'étude sur l'élection du préfet avec un échéancier pour mai 2009.
- Aller étudier sur place le cas des Îles-de-la-Madeleine avec une délégation d'élus.
- Faire deux cibles avec l'énoncé: l'une sur la question du préfet, l'autre sur celle de la Ville-MRC.
- Créer une fonction politique à plein temps dont un des principaux mandats serait d'assurer la mise en œuvre des pistes d'action retenues.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Il est parfois très difficile de distinguer dans les commentaires - c'est plus facile dans le cas des mémoires – ce qui concerne la proposition visant la mise en place d'une ville-MRC de ce qui concerne l'élection d'un préfet à temps plein élu au suffrage universel. Par exemple, quand on lit :

Avons-nous les moyens ? Ou encore : il nous faudrait plus d'informations. Cela reflète à la fois l'ambiguïté des gens et une certaine ambiguïté de la cible elle-même. Ainsi, des gens se disent en faveur d'une Ville/MRC, mais en désaccord avec l'idée d'avoir un préfet élu au suffrage universel. À l'inverse, d'autres défendent l'idée d'un préfet élu au suffrage universel, mais rejettent l'idée d'une Ville-MRC ou la trouvent prématurée. D'autres, enfin, préconisent un préfet à plein temps, mais restent muets sur son mode d'élection tandis que certains optent carrément pour le *statu quo* à cet égard.

D'autre part, les participants qui se disent généralement d'accord avec l'objectif de mettre en place une Ville-MRC y mettent souvent des conditions ou s'interrogent sur les répercussions de cette approche. En d'autres termes, chez ceux qui répondent oui à cet objectif, il y a beaucoup de oui-mais... Certains questionnements sont sans doute légitimes (notamment ceux qui concernent les comités locaux) et traduisent un manque d'informations. L'ambivalence est moins évidente chez ceux qui répondent non bien que, là encore, il soit parfois difficile de distinguer ceux qui rejettent la cible parce qu'elle ne comporte pas d'appui à la proposition d'élire un préfet à temps plein au suffrage universel (qui semblent les plus nombreux) de ceux qui la rejettent pour d'autres raisons, comme la peur de voir s'amoinrir le pouvoir et l'autonomie des municipalités ou encore le manque de précisions quant aux pouvoirs et aux mandats réels des comités locaux.

En fait, à la lumière des commentaires, on peut dire que cette cible a été rejetée dans sa forme, mais peut-être pas dans son fond – exception faite de la mention relative au débat sur l'élection du préfet. Les commentaires, de même que les mémoires, mettent souvent en évidence une volonté de changement ou de renouveau politique, mais les moyens et les pistes d'action pour y parvenir divergent.

ENJEU 2 LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SEIN DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

CIBLE 14 **En accord :** 148 **En désaccord :** 0

Énoncé

En 2025, les institutions sont engagées dans le développement de leur communauté. Elles dégagent une image positive qui démontre les réelles possibilités de contrer les effets de la dévitalisation. Cette nouvelle image amène un renouveau citoyen puisqu'elle incite des leaders émergents à participer au sein d'institutions qui valorisent l'implication citoyenne.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- En n'oubliant pas que le renouveau citoyen commande un renouveau politique.
- Il faut cependant favoriser l'implication citoyenne chez les jeunes, notamment par une sensibilisation au sein de l'école, par exemple par des cours d'éducation citoyenne, et ce, dès le primaire.
- Pour que les institutions dégagent une image positive, il faut qu'elles fassent de la place aux jeunes.

Commentaires divers

- L'énoncé manque un peu de clarté et son atteinte sera difficilement mesurable.
- Cette cible contient plusieurs idées qui n'ont pas de liens évidents entre elles.
- Pour dégager une image positive, les institutions devraient s'engager davantage dans le développement communautaire.
- Pourquoi cette cible est-elle là ? Elle est un préalable à la cible 13 sur la Ville/MRC.
- Cela se fait déjà ; ça va de soi ; il faut juste en parler.
- Il y a beaucoup d'efforts à faire pour impliquer les jeunes.
- Il faudrait que les jeunes puissent bénéficier d'un droit de vote ou d'un pouvoir de décisions dans les institutions dans lesquelles ils peuvent s'impliquer.
- Un défi : celui de ne pas « brûler » les leaders émergents dont parle la cible.
- On doit valoriser l'implication communautaire en faisant la promotion des bénéfices qu'elle entraîne.
- Je doute qu'une image positive suffise à contrer la dévitalisation.
- On devrait permettre à un jeune de siéger au conseil municipal, sans droit de vote, pour qu'il s'initie et prenne goût à la politique municipale.
- La promotion de nos bons coups apparaît comme un préalable pour susciter l'émergence de nouveaux leaders.
- Il faut soutenir les activités de relève municipale.
- Les institutions doivent s'engager dans un projet collectif.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Peu de mémoires ont abordé la cible 14 de manière spécifique.

1. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

- Le mémoire reprend en ses termes l'essentiel de la cible 14 qu'il désigne comme la cible *L* en l'énonçant comme suit : « Favoriser la participation citoyenne active et l'émergence de leaders visionnaires ».

2. Mémoire du CSSS

- En accord avec l'ensemble des cibles de ce thème, mais confère une priorité à cette cible sans développer d'arguments spécifiques. Le mémoire en lui-même est le reflet d'un effort visant à dégager une image positive et engagée des institutions concernées. En d'autres termes, il prêche par l'exemple et suggère au passage de mettre à profit, sur le plan social, les jeunes étudiants des écoles de niveau secondaire dont la programmation prévoit trois périodes de congé sur cinq à tous les quinze jours. Il pourrait s'agir d'une manière de contribuer à l'émergence de nouveaux leaders.

3. Mémoire de la Ville de Sayabec

- Le mémoire réagit à l'élément suivant : « une nouvelle image incitera les leaders émergents à participer au sein d'institutions qui valorisent l'implication citoyenne » et se demande si c'est une condition essentielle pour que La Matapédia puisse compter sur des hommes et des femmes impliqués sur le plan local, régional et suprarégional, avec une vision matapédienne.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires)

- Mise en place et animation d'un programme d'actions positives d'implication (cf : mémoire des Caisses).
- Travailler à susciter la participation des jeunes à l'intérieur des institutions et de la société en général et prendre les mesures pour que cette participation ne soit pas que symbolique.
- Sensibiliser les jeunes, dès le primaire, à l'importance des questions sociales et politiques.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Même si cette cible a reçu un accord unanime, le nombre de commentaires qui ont été faits pour l'appuyer est nettement moins important que les réserves émises ou les nuances apportées. Ainsi, les gens se sont montrés préoccupés par la place des jeunes à l'intérieur des institutions et, de manière générale, par les moyens à mettre en œuvre pour susciter l'émergence de nouveaux leaders. Les moyens suggérés vont du renforcement positif (faire la promotion de nos bons coups) à un programme structuré visant l'implication citoyenne. Certaines des réserves émises proviennent du fait qu'aux yeux des participants, il semble difficile d'associer directement le fait de dégager une « image positive » et les « réelles possibilités de contrer la dévitalisation ». Pour eux, c'est plutôt l'inverse qui semble vrai : les institutions pourront dégager une image positive parce qu'on sera parvenu à contrer la dévitalisation. C'est sans doute une question d'interprétation.

CIBLE 15 **En accord : 147** **En désaccord : 1**

Énoncé

En 2025, des outils visant l'information et la consultation de la population sont mis en place par les élus municipaux afin de susciter une plus grande adhésion et une participation plus active des citoyens à des projets collectifs.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- Oui, à la condition qu'on aille plus loin que l'information et la consultation « théoriques ».
- C'est nécessaire pour rétablir la confiance entre les structures (ou les institutions politiques et les individus) ; il faut que ça fasse partie de notre culture.
- On doit miser sur l'information des citoyens en déployant davantage de moyens et en renforçant ceux qui sont déjà là.

Contre

- Un participant s'est dit en désaccord sous prétexte que les moyens étaient discutables.

Commentaires divers

- Pas uniquement réservé aux élus municipaux, mais également bon pour l'ensemble des institutions et des organismes.
- Il ne faut pas attendre 2025, mais le faire dès maintenant.
- Faire plus que susciter une participation des citoyens : mettre en place des mécanismes concrets leur permettant de participer.
- Il faut aussi avoir un souci de vulgarisation de l'information pour que les gens comprennent et adhèrent.
- Le problème est que les élus n'ont pas réellement confiance aux citoyens.
- Il faudrait que les élus adhèrent eux-mêmes à des projets collectifs.
- La consultation et la diffusion d'information ne sont pas suffisantes; il faut que les citoyens aient le pouvoir de changer les choses si on veut en arriver à une participation plus active.
- Il est important d'innover dans ce domaine.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

1. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

- Le mémoire propose une cible relative à la participation citoyenne active et l'émergence de leaders visionnaires. Parmi les moyens qu'il suggère d'instaurer pour atteindre cette cible, on trouve un *programme d'actions positives d'implication* qui implique, entre autres, un renforcement des communications, l'appropriation du processus démocratique par le plus grand nombre et une formation obligatoire à l'intention des élus.

2. Mémoire du CSSS

- En accord avec l'ensemble des cibles de ce thème.

3. Mémoire de la municipalité de Sayabec

- Le mémoire mentionne la cible 15 mais affirme que le « véhicule seul n'apportera pas de solutions à notre individualisme ». Il recommande d'impliquer les Matapédiens dans un projet régional concret, mais n'élabore pas sur le projet en question.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires) :

- Élargir la cible 15 pour englober les autres organisations et institutions (de manière générale, les institutions démocratiques).
- Rendre accessibles l'ordre du jour (l'afficher publiquement) des réunions des conseils municipaux de même que les procès-verbaux.
- Organiser des forums de discussions et d'échanges entre les élus et les citoyens, sur le modèle de l'actuel chantier citoyen.
- Organiser des conférences sur les affaires municipales à l'intention des jeunes.
- Utiliser davantage le Web et les médias communautaires ; prendre exemple sur le Témiscouata qui a son journal (*Le Placoteux*); mettre sur pied une radio communautaire.
- Instaurer des débats télévisés à la TVC, notamment pour susciter l'intérêt des jeunes.
- Utiliser plus souvent les outils de consultation que sont les référendums et les sondages.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

On note un consensus très net sur cette cible, même si elle ne semble pas avoir été perçue de la même manière par tous. Ainsi, bon nombre de participants souhaitent qu'elle englobe l'ensemble des institutions matapédiennes alors qu'elle concerne pourtant un enjeu qui parle de manière spécifique de la participation citoyenne au sein des institutions démocratiques.

Néanmoins, les pistes d'action suggérées comportent des moyens à la fois de susciter la participation à la vie de la communauté et de favoriser les échanges entre élus et citoyens.

ENJEU 3

LA CAPACITÉ DES ORGANISMES MATAPÉDIENS DE RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT

CIBLE 16 En accord : 122 En désaccord : 33

Énoncé

En 2025, une nouvelle structure politique permet de contrer les effets négatifs de la dévitalisation. Cette transformation est soutenue par un personnel compétent et des organismes de développement stimulés à l'accompagner.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- Oui, mais qu'est-ce qu'on entend par nouvelle structure politique ?
- Pour le renouveau. Ensemble, nous serons plus forts pour contrer la dévitalisation.
- Ce personnel devra être présent sur tout le territoire.
- En accord avec le principe mais la structure est à clarifier.
- Les mentalités doivent changer et les gens doivent se rallier à l'idée d'une nouvelle structure.
- La société a besoin d'une restructuration radicale, à plusieurs niveaux ; le monde municipal n'y échappe pas.

Contre

- Ce n'est pas une structure qui va contrer la dévitalisation.
- Ça paraît trop compliqué et on ne sait rien de cette nouvelle structure.
- Il ne faut pas changer la structure actuelle, mais la moderniser et la valoriser.
- Les deux cibles (16 et 17) ne sont pas pertinentes : elles sont interreliées et sont à la base de la vision, donc implicites dans la démarche.
- Cette cible manque de précision et ratisse trop large.
- Pour contrer la dévitalisation, il faut s'attaquer à la création d'emplois dès maintenant.

Commentaires divers

- Doit-on mettre beaucoup d'énergie à mettre en place une nouvelle structure ?
- N'a-t-on pas du personnel compétent ?
- Modifier la structure actuelle est très important.
- Il nous faudrait un agent de développement travaillant au niveau régional.
- Si on est d'accord avec la cible 13, il faut être d'accord avec celle-ci.
- Changer la structure ne suffira pas à contrer la dévitalisation.
- Il faut mettre la priorité sur la dévitalisation en développant le sentiment d'appartenance à la région.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

1. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

En ce qui concerne la question de la nouvelle structure, le mémoire propose de confier à des experts du domaine municipal l'étude de différents scénarios de restructuration municipale (pas seulement le scénario de Ville-MRC);

2. Mémoire du CSSS

En accord avec l'ensemble des cibles de ce thème.

3. Mémoire de la municipalité de Sayabec

La municipalité se pose la question suivante : « Sommes-nous certains qu'une nouvelle structure politique permettra de contrer les effets négatifs de la dévitalisation ? » et « Allons-nous transporter le débat à un autre niveau ? ».

4. Mémoire de la Corporation de développement de St-Noël

Le mémoire se questionne sur le besoin de créer une nouvelle structure (voir cible 13) et trouve, par ailleurs, que la cible devrait justifier par des arguments tangibles la nécessité de la transformation en question.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires)

- Lancer une vaste réflexion et une consultation sur la structure politique en vue de la changer.
- Alléger et simplifier les structures en place et donner plus de moyens aux municipalités.
- Confier à des experts du domaine municipal l'étude de différents scénarios de restructuration municipale.
- Créer une table de concertation régionale pour accompagner le préfet qui inclurait également les organismes de développement.

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

De façon générale, les participants se sont dits d'accord avec cette cible en dépit du fait qu'ils s'interrogent sur ce qu'on entend par nouvelle structure. Certains la rejettent précisément parce qu'elle fait allusion à une nouvelle structure. D'autres ont conclu que cette structure était une Ville-MRC, conformément à l'énoncé de la cible 13. En conséquence, ces derniers se disent d'accord avec la cible, mais y mettent des bémols. On a évidemment discuté de la question du préfet lors des échanges sur cette cible. Le rôle des organismes de développement semble avoir été quelque peu escamoté.

CIBLE 17 **En accord : 142** **En désaccord : 3**

Énoncé

En 2025, les élus municipaux ont une vision régionale de développement porteuse d'un projet collectif auquel adhère la communauté. Cette vision permet des investissements ciblés dans des projets régionaux structurants.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- Il y a de bons exemples de projets régionaux (Val-d'Irène, SIDEM) et il faut pousser plus loin dans ce sens.
- Il faut commencer dès maintenant ; c'est urgent.
- Une vision ne sera rien si on ne peut la mener à terme et prendre les moyens de la réaliser.
- Les projets doivent mettre à profit les différents acteurs régionaux.
- Oui, car il est temps de cesser le *saupoudrage* et de regrouper toutes les ressources pour des réalisations d'envergure qui profitent à tous (ex : parcs régionaux).

Contre

- Cette cible est le cœur de la Vision, elle ne devrait pas être une cible en elle-même. (Ce commentaire rejoint un commentaire fait sur la cible précédente à l'effet que les cibles 16 et 17 étaient implicites à la démarche de vision).
- C'est un vœu pieux.

Commentaires divers

- Il est également nécessaire de supporter les projets des petites municipalités. Il ne faut pas négliger les projets locaux qui ont besoin d'un appui régional ou qui peuvent devenir des projets régionaux.
- Les élus devront avoir une communication efficace avec leur communauté. La mise en contexte soulève la question de la formation des élus mais on n'en parle pas à l'intérieur de la cible.
- Cette cible regroupe l'ensemble des autres cibles qui sont des moyens de la réaliser.
- Les maires ont déjà une vision régionale.
- Nous travaillons déjà à des dossiers collectifs.
- Plutôt que seulement « élus municipaux » : l'ensemble des acteurs des institutions démocratiques (incluant ceux de tous les secteurs d'activité : éducation, santé et services sociaux, développement économique, car cette vision permet un développement concerté et des investissements ciblés.)

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

Le mémoire ne traite pas spécifiquement de la cible 17 mais, dans sa partie consacrée au relèvement économique, il propose une cible (cible A) dont l'énoncé est le suivant : « Favoriser une meilleure convergence des actions de consolidation et de diversification économiques de La Matapédia ». Il propose divers moyens dont l'intégration des structures locales et régionales de développement économique et la mise en commun des ressources humaines et financières, sous l'autorité du Conseil des maires et de la préfecture de la MRC. Au chapitre du renouveau politique, il propose une cible (Cible L) qui vise à favoriser la participation citoyenne et l'émergence de leaders visionnaires ; à cet égard, il parle de formation obligatoire des élus.

Les autres mémoires n'abordent pas cette cible de manière particulière.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (participants et mémoires)

- Modifier la cible pour qu'elle parle de « projets locaux et régionaux structurants ».
- Information et vulgarisation des dossiers à caractère régional.
- Prendre en considération les autres organismes et non pas seulement les élus municipaux.
- Améliorer les échanges d'information et la concertation entre la MRC et les organismes de développement.
- Intégration des structures locales et régionales de développement et mises en commun des ressources humaines et financières sous l'autorité du Conseil des maires; formation des élus dans le cadre d'un programme «d'actions positives d'implication» (voir : mémoires des Caisses Desjardins, cible L).

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Les participants sont très majoritairement d'accord avec la cible. Pour beaucoup d'entre eux, l'émergence de projets régionaux structurants passe aussi par l'intégration des structures de développement et la mise en commun des ressources financières et humaines. Elle ne résulte pas

ENJEU 4
L’AFFIRMATION D’UN SENTIMENT D’APPARTENANCE
À LA COLLECTIVITÉ MATAPÉDIENNE

CIBLE 18 **En accord :** 140 **En désaccord :** 7

Énoncé

En 2025, les Matapédiens se sont forgé une identité qu'ils sont fiers d'afficher. La population ne se pose plus la question sur son appartenance à la Gaspésie ou au Bas-Saint-Laurent. Elle est fière d'être de La Matapédia et d'entretenir des relations avec les deux régions administratives. De même, l'appartenance à sa localité n'est plus contradictoire avec le sentiment d'appartenance à La Matapédia.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Pour

- Il faut régler cette question une fois pour toutes et ne plus avoir à choisir entre la Gaspésie et le BSL.
- Il nous faut trouver un caractère à la fois commun et différent des autres régions.
- Le sentiment d'appartenance à La Matapédia fera notre force.
- Je suis Matapédien avant tout ; je suis né ici, mes racines sont ici.
- Dans La Matapédia, on est d'un village, mais en dehors, on est Matapédiens.
- C'est la finalité de la Vision, la base.

Contre

- Non, s'il est question de détruire l'appartenance aux petites municipalités ; j'appartiens d'abord à ma communauté.
- Il faut choisir entre les deux régions mentionnées.

Commentaires divers

- Il faut choisir une région ou l'autre (Gaspésie, BSL).
- La Matapédia souffre de schizophrénie et tente de tirer avantages des deux régions administratives qui l'entourent.
- La région des Plateaux fait partie de la Vallée, même si elle n'est pas dans la même région administrative.
- Nos bons coups ne sont pas connus ; nous devons prendre notre place dans les médias.
- Il y a des éléments dans la cible qui ne vont pas ensemble ; il faudrait modifier la phrase.
- Les sièges sociaux de la plupart des ministères qui font affaire dans la Vallée sont à Rimouski ; c'est tout simplement plus près.
- Je suis fière d'être Amquien, Matapédien, Québécois et Canadien; je trouve que ça va de soi.
- Posons-nous la question : qu'est-ce qui est plus avantageux pour nous ? Appartenir à la Gaspésie ou au BSL ?

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS PROVENANT DES MÉMOIRES

1. Mémoire des Caisses Desjardins Vallée de la Matapédia

Le mémoire propose une cible (cible M) qu'il énonce ainsi :

« Renforcer le sentiment d'appartenance et la valorisation de notre territoire régional ».

En outre, il suggère, au chapitre du développement humain et social, une cible (cible G) visant à reconnaître publiquement nos réussites tant individuelles que collectives.

2. Mémoire de la Corporation de développement de Saint-Noël

La corporation s'exprime expressément sur la cible 18. Elle trouve que

« le libellé de la cible suscite inutilement un débat sans objectif » et que « pour cette raison, cette phrase devrait disparaître du libellé. » Le mémoire ajoute que « la dernière phrase du libellé a besoin d'être clarifiée afin d'exprimer un message clair et transparent ». « Dans l'ensemble, précise le document, la cible manque de cohérence et mériterait d'être approfondie davantage ».

3. Mémoire du CSSS

Le CSSS se dit en accord avec l'ensemble des cibles de ce thème, mais fait le commentaire suivant à propos de la cible 18 : « Le CSSS y occupe un positionnement stratégique ». En d'autres mots, « notre position géographique (mi-chemin entre la Gaspésie et le Bas-St-Laurent) peut être un atout majeur dans notre visibilité et notre positionnement stratégique en matière de santé et de services sociaux et ce sans référence à l'appartenance administrative des deux régions.

Les autres mémoires ne font pas mention expressément de cette cible.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (ateliers et mémoires)

- Organiser des activités typiquement matapédiennes en les regroupant sur une période donnée de l'année.
- Développer une image de marque, un logo Matapédia.
- Travailler à faire aboutir le projet de parc naturel régional.
- Éduquer les jeunes dans les écoles à propos de leur identité matapédienne.
- Mettre en place un train de mesures visant à développer la fierté matapédienne et à valoriser la qualité de vie (mémoire des Caisses Desjardins).

SYNTHÈSE (ateliers et mémoires)

Le sentiment d'être différents et d'habiter une région qui l'est également est très perceptible dans les commentaires des participants de même que dans les mémoires déposés. Mais en même temps, certains commentaires donnent à penser que la question de l'appartenance à la Gaspésie ou au Bas-Saint-Laurent est encore d'actualité pour beaucoup de gens. Néanmoins, en faisant référence aux régions administratives limitrophes, la cible a pu paraître confuse aux yeux de certains participants (voir : mémoire de la CORPODEL), même s'ils ont majoritairement donné leur accord.

THÈME 5 : SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE CIBLES 19 À 22

ENJEU 1 L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES ET À DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

CIBLE 19 En accord : 18 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les Matapédiens prennent en charge leur santé personnelle et reconnaissent les effets bénéfiques qu'elle peut avoir sur leur qualité de vie. Pour ce faire, ils s'approprient les services d'activités physiques et en développent de nouveaux, adaptés à leurs besoins. Aussi, les infrastructures et les services de sports et de loisirs présents sur le territoire sont consolidés grâce à des partenariats entre le milieu municipal et scolaire, les entreprises et les organismes de loisirs.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

Pour cette cible l'atelier a retenu la piste suivante :

- Mette sur pied un comité de travail pour identifier les tendances de fond en matière d'intérêt de la population pour la pratique d'activités physiques ou de sports. Puisque la Matapédia est déjà dotée de plusieurs installations sportives ou autres infrastructures, le comité aurait également pour but de coordonner l'intégration des activités sur le territoire, d'en faire la promotion, et ce sous le leadership du secteur de la santé.

Cette piste d'action rejoint une cible proposée par le mémoire des Caisses Desjardins, soit la cible I, de l'enjeu *Développement humain et social*.

Les commentaires ont été nombreux sur ce thème et la plupart avaient l'allure de constats ou de suggestions de moyens ou de pistes d'action éventuels. On a évoqué le besoin de sensibiliser les entreprises à l'importance des saines habitudes de vie et en particulier de l'exercice physique. On s'est aussi demandé comment faire pour inciter les jeunes à faire plus d'activités physiques et à acquérir des comportements susceptibles d'entraîner une amélioration de leur santé. Une diversification des programmes sports-études, une meilleure concertation entre le milieu scolaire et celui de la santé et une utilisation maximale des structures et des installations en place sont parmi les moyens à propos desquels les participants ont échangé. Finalement, on a fait le constat qu'on avait besoin d'un portrait de la situation et surtout des tendances de la population en matière d'activité physique ou de sports. On a proposé la création d'un comité qui serait chargé de dresser le portrait de ces tendances, lequel pourrait coordonner l'intégration ou la mise en commun des installations de manière à maximiser leur utilisation. Le mémoire du CSSS et celui des Caisses Desjardins contiennent des suggestions semblables, celui des caisses proposant, par exemple, une cible (cible I) qui consisterait à « favoriser une plus grande intégration dans l'utilisation des infrastructures sportives, scolaires et de loisirs. »

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES

Pour cette cible l'atelier a retenu la piste suivante :

- mettre sur pied un comité de travail pour identifier les tendances de fond en matière d'intérêt de la population pour la pratique d'activités physiques ou de sports. Puisque la

Matapédia est déjà dotée de plusieurs installations sportives ou autres infrastructures, le comité aurait également pour but de coordonner l'intégration des activités sur le territoire, d'en faire la promotion, et ce, sous le leadership du secteur de la santé.

Cette piste d'action rejoint une cible proposée par le mémoire des Caisses Desjardins, soit la cible I, de l'enjeu *Développement humain et social*.

ENJEU 2

L'ACCESSIBILITÉ À DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ

CIBLE 20 En accord : 18 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, tous les Matapédiens ont accès à un médecin de famille qui sait les orienter vers des soins spécialisés si nécessaire. On retrouve des professionnels présents à des périodes fixes pour desservir la clientèle locale. De plus, les aidants naturels comptent sur un soutien constant du réseau de la santé et de la communauté lorsque les aidés choisissent de ne pas être hébergés dans l'un des établissements mis à leur disposition.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Avoir accès à un médecin pour qui en ont besoin; le maximum de services sur place, dans La Matapédia.
- C'est un vrai problème d'avoir accès à un médecin de famille.
- C'est déterminant dans le choix de l'endroit où l'on veut vivre.
- Ramener les services dans la Vallée plutôt que d'être obligé d'aller à Rimouski.
- Les aidants naturels sont épuisés.
- Il faudra travailler autour de cette cible pour en arriver à une meilleure prise en charge par le milieu.
- C'est long 17 ans (échéance de la vision), il faudra travailler à des solutions.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire du CSSS se dit en accord avec l'énoncé de la cible et fait les commentaires suivants pour mieux la préciser et mieux définir ce à quoi les Matapédiens auraient accès. C'est une formulation différente de la cible : « l'accessibilité à des services de santé et à des services sociaux continus de qualité. Accès à une organisation de services médicaux permettant l'accès à un médecin de famille et une référence vers des soins et des services spécialisés si requis. On trouve sur place une gamme optimale de services de santé et sociaux généraux et spécialisés adaptés aux besoins de la population et supportés par une utilisation optimale des technologies».

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier)

Pistes d'action retenues par l'atelier :

- Offrir du support aux aidants naturels afin qu'ils soient en mesure de remplir adéquatement leur rôle. Les formes de support préconisées sont : la mise sur pied d'un système d'écoute téléphonique, l'implantation d'un système de référence et d'orientation vers des ressources communautaires et institutionnelles, le développement de services de répit aux aidants, ainsi que l'accès à des formations spécifiques.
- Utiliser et rendre disponibles les compétences-clés des différents professionnels de la santé tout en garantissant l'accès à un médecin traitant à la clientèle qui en a besoin, et ce, tout en poursuivant les efforts de recrutement pour augmenter les effectifs médicaux dans La Matapédia.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Cette cible a reçu l'assentiment des participants, même si certains d'entre eux souhaitent que l'on prenne rapidement des mesures pour assurer à tous les Matapédiens l'accès à des soins de santé de qualité et trouvent donc l'échéance un peu trop éloignée. On a ainsi souligné l'importance d'avoir accès à un médecin de famille pour ceux qui en ont besoin et celle de faire en sorte que le plus de services possibles soient disponibles dans La Matapédia même. On a aussi convenu qu'il était nécessaire de poursuivre les efforts de recrutement du personnel médical et d'améliorer l'accès aux compétences-clés des différents professionnels de la santé.

Le vieillissement de la population se traduit par un besoin accru sur le plan des services, qu'ils soient spécialisés ou non, et les participants ont souligné l'importance de la prévention (par exemple, par rapport à la prise de médicaments) de même que l'importance du rôle joué par les aidants naturels. Ils se sont demandé quel support pouvait être apporté à ces derniers. Parmi les pistes d'action suggérées, on trouve la mise sur pied d'un système d'écoute téléphonique, l'implantation d'un service de référence et d'orientation vers des ressources communautaires et institutionnelles, le développement de services de répit à l'intention des aidants naturels, ainsi que l'accès à des formations spécifiques.

ENJEU 3 LE MAINTIEN D'UN MILIEU DE VIE SEREIN ET SÉCURITAIRE

CIBLE 21 En accord : 18 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les Matapédiens bénéficient d'un milieu de vie alliant calme et sérénité ainsi que dynamisme et prospérité. Les services de sécurité sont suffisants et suffisamment efficaces pour assurer un climat de vie sécurisant pour tous. D'autre part, une responsabilisation individuelle et collective des citoyens permet de maintenir un milieu de vie de qualité et d'assurer la sécurité et la préservation des biens publics.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- C'est un souhait.
- Allier responsabilisation collective et individuelle est un enjeu majeur.
- La cible paraît trop éloignée, mais on peut déjà envisager des moyens, on peut commencer tout de suite.
- La responsabilisation individuelle est importante (importance des valeurs familiales par rapport au vandalisme, par exemple).
- Il faut penser à assurer la sécurité des gens avant celle des biens publics.
- Je suis d'accord avec la cible et un bon bout de chemin a été fait, comme dans le cas des services incendies et ambulanciers.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Le **mémoire du CSSS** se dit en accord avec l'énoncé de cette cible. Aucun autre mémoire n'aborde cette question.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Mettre en œuvre dans chaque localité le service de « premier répondant », afin de faire face aux situations d'urgence et de crise qui peuvent survenir sur le territoire.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Les participants ont reconnu que La Matapédia constitue, par rapport à d'autres régions, un milieu relativement sécuritaire et serein et que beaucoup d'efforts ont été déployés pour améliorer et mieux structurer les services dans ce domaine (services incendies, services ambulanciers, etc.). Cependant, ils ont aussi convenu que le maintien d'un milieu serein et sécuritaire était à la fois une responsabilité collective et individuelle.

Parmi les pistes d'action possibles, l'atelier a surtout retenu celle consistant à mettre en œuvre dans chaque localité le service de « premier répondant », afin de faire face aux situations d'urgence et de crise qui peuvent survenir sur le territoire.

ENJEU 4 L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES DE PROXIMITÉ FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE

CIBLE 22 En accord : 18 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, La Matapédia est une référence en matière de prise en charge par le milieu grâce à ses nombreuses coopératives de services dispersées sur tout le territoire. Ces services de proximité permettent aux communautés locales d'avoir accès à des services de base de façon régulière.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- C'est à rattacher avec l'achat chez soi.
- Les chaînes commerciales sont bonnes pour le tourisme.
- C'est en lien avec la baisse de population; même le système coopératif ne fonctionne pas si la population baisse trop.
- Il faudrait mieux définir les services de proximité.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire du CSSS est en accord avec l'énoncé de la cible, mais fait le commentaire suivant : « La concertation et l'implication des partenaires favorisent l'émergence d'un véritable réseau local de services intégrés. » Il s'agirait d'un ajout à l'énoncé.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoire)

- L'atelier propose que, d'ici là, on favorise la concertation dans le milieu commercial et institutionnel matapédien afin de mettre l'emphase sur les services communautaires et de proximité.
- Mettre sur pied un service de transport inter-municipalités.
- Les services offerts par les coopératives doivent être nécessaires et rentables.
- C'est dynamisant de se prendre en main.
- Il y a une expérience positive à Saint-Vianney concernant les services de base.
- C'est dans la logique de toutes les autres cibles : prise en charge du milieu par le milieu.
- Les coopératives c'est un bon moyen de se prendre en main et c'est efficace quand c'est bien structuré.

SYNTHÈSE (atelier et mémoire)

Les participants à l'atelier ont souhaité que l'on définit mieux ce que l'on entendait par « services de proximité ». On trouve dynamisante l'idée qu'une collectivité se prenne en main, mais on s'est aussi demandé si la formule coopérative était la seule possible ou la mieux adaptée à la cible énoncée.

Le mémoire du CSSS suggère d'ajouter, à la fin de l'énoncé, la phrase suivante : « La concertation et l'implication des partenaires favorisent l'émergence d'un véritable réseau local de services intégrés ».

THÈME 6 : ÉDUCATION ET FORMATION CIBLES 23 À 28

ENJEU 1 LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LE NIVEAU DE SCOLARISATION

CIBLE 23 En accord : 20 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, le niveau de scolarisation est élevé dans La Matapédia. D'une part, le taux de décrochage est inférieur à la moyenne québécoise et de plus en plus de garçons terminent leurs études. D'autre part, certains jeunes diplômés et des aînés scolarisés choisissent La Matapédia comme terre d'accueil.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- La scolarisation des mères est très importante. Ce niveau de scolarisation permet de prédire le décrochage chez le jeune.
- Il faut prendre en compte la scolarisation des garçons et celle des filles, les difficultés de lecture sont très présentes pour les deux sexes.
- Attention spéciale à apporter au décrochage dans les municipalités éloignées.
- L'enjeu le plus important, c'est le partage de la responsabilité sociale par tous les acteurs du milieu, y compris les entreprises.
- Le taux de décrochage a diminué ; c'est la diplomation qu'il faut augmenter, en particulier chez les garçons.
- Le défi de l'avenir porte sur les compétences; il y a un taux élevé de chercheurs d'emplois et un taux élevé d'emplois vacants.
- Cette cible englobe les autres; il faut décortiquer les 4 cibles dans cette cible (voir plus bas).

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'a abordé cette cible en tant que telle.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Suggestion de l'atelier : revoir les cibles de ce thème afin de départager les objectifs des moyens pour les atteindre. Intituler le thème : *Éducation et formation continue* et faire en sorte que les cibles incluent à la fois les clientèles adultes et jeunes.
- Faire de la cible 23, trois cibles différentes : une sur le niveau de scolarisation, une seconde sur le décrochage scolaire et une troisième sur le retour des jeunes en région. Une quatrième porterait sur l'éducation comme préoccupation collective (voir actuelle cible 28).
- Engagement des entreprises pour contrer le décrochage et encourager la réussite scolaire. Porteurs : le Comité matapédien de la formation continue en collaboration avec la Chambre de commerce.

- Développer une culture de la formation continue, qu'elle devienne une préoccupation collective.
- Prendre des mesures pour que la scolarisation devienne une responsabilité partagée par tous les acteurs du milieu.
- Développer une vision collective et systémique entre les partenaires afin d'élaborer des actions préventives, axées sur la constance et la réussite.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

En accord total avec la cible, les participants ont rappelé l'importance de la scolarisation des mères et du rôle qu'elles jouent dans celle des enfants. Dans l'esprit des participants, l'augmentation de la scolarisation doit être une priorité. Il s'agit cependant d'une responsabilité de l'ensemble de la communauté et pas seulement du milieu scolaire. Globalement, ils font remarquer que si la lutte au décrochage scolaire semble donner des résultats encourageants, il faut consacrer davantage d'efforts à la diplomation, spécialement dans le cas des garçons.

ENJEU 2

LA COHÉSION DES STRUCTURES SCOLAIRES

CIBLE 24 En accord : 20 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, même si le nombre d'écoles a diminué sur le territoire, les structures scolaires sont stables et viables. Une concertation efficace entre les institutions scolaires, assurée par des personnes compétentes et neutres, permet de maintenir des écoles à vocations particulières différentes et complémentaires qui rejoignent l'ensemble des jeunes de la région et qui correspondent à leurs besoins spécifiques.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Il faut combattre la fermeture des petites écoles dans la mesure du possible.
- Dans la cible, on reconnaît qu'il y aura des fermetures d'écoles. Cela permettra une plus grande stabilité du personnel.
- La concertation doit se faire à tous les niveaux : primaire, secondaire, collégial.
- Tenir compte de la clientèle adulte (à l'intérieur de la cible, parler d'établissements plutôt que d'écoles).
- Tenir compte de la clientèle adulte.
- Avoir un souci de complémentarité entre les établissements pour éviter la concurrence.
- Etc.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'a abordé cette cible.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Avoir un souci de complémentarité entre les établissements pour éviter la concurrence.
- Travailler au maintien du CMÉC et des centres de formation professionnelle.
- Créer un sentiment d'appartenance dans chaque milieu.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Accord total sur cette cible également même si elle implique qu'en 2025 toutes les écoles du territoire n'auront pu être sauvées. On estime cependant que ces fermetures pourraient permettre une meilleure stabilisation au niveau du personnel et constituer pour les écoles restantes une occasion de se démarquer, voire de se donner une vocation particulière. La cohésion des structures scolaires implique, pour les participants, un souci de complémentarité entre les établissements scolaires, tel que mentionné dans l'énoncé de la cible. Il est surtout important, a-t-on dit, de mieux structurer la gestion des établissements scolaires dans le but d'assurer le maximum de services directs aux élèves.

D'autre part, on a fait valoir l'importance de travailler au maintien du CMÉC et l'importance de la concertation à tous les niveaux pour assurer la cohésion des services scolaires de la région. Dans

le même ordre d'idées, le maintien et le développement des services de formation (adultes, professionnelle, continue) doivent être considérés comme des priorités.

CIBLE 25 En accord : 20 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, le milieu scolaire a développé des services reconnus à l'échelle québécoise pour accompagner certains jeunes qui ne suivent pas la voie traditionnelle de formation. En effet, le milieu scolaire propose des voies alternatives pour mettre à profit les capacités d'apprentissage de tous les jeunes avec la possibilité de diplomation.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Il faudra faire preuve de créativité pour inventer de nouveaux formats.
- Ne pas oublier la clientèle adulte (il faudrait l'ajouter dans l'énoncé de la cible).
- Ces nouvelles voies pourraient nous permettre de rejoindre nos garçons décrocheurs.
- C'est la meilleure piste pour contrer le décrochage.
- Pas seulement le milieu scolaire; c'est une chose qui doit se faire en collaboration avec le milieu.
- Ça tient compte du potentiel et des forces des individus.
- À la limite, cette cible peut devenir une piste d'action pour contrer le décrochage.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde cette cible.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Favoriser l'alternance travail-étude et offrir des stages rémunérés en entreprises.
- Faire connaître la voie de ce qu'on appelle les métiers semi-spécialisés.
- Dans le cadre de l'approche orientante, développer des maillages avec les entreprises; instaurer le mentorat en entreprises.
- Offrir des programmes ou des projets en concomitance, c'est-à-dire, permettant de compléter sa formation générale et d'acquérir en même temps une formation professionnelle.
- Examiner les possibilités offertes par la nouvelle voie collégiale, soit le DEC sans mention.
- Organiser des visites des centres de formation professionnelle au profit des jeunes du primaire.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Un commentaire des participants est à l'effet que cette cible ne devrait pas faire état de voies alternatives de formation uniquement pour les jeunes. De nouveaux formats devront aussi être offerts aux adultes. Pour que de nouvelles voies soient disponibles pour ceux qui ne suivent pas le cheminement habituel de formation, il faudra, selon les participants, y associer le milieu (entreprises, institutions, etc.). De telles initiatives ne pourront provenir du seul milieu de l'éducation, même si ce dernier pourrait en assumer le leadership. C'est une piste intéressante pour lutter plus efficacement encore contre le décrochage scolaire, ont dit certains participants.

ENJEU 3
L'ACCESSIBILITÉ À UNE FORMATION DE QUALITÉ
ADAPTÉE AUX BESOINS DU MILIEU

CIBLE 26 En accord : 20 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, on retrouve dans La Matapédia une offre de formation diversifiée et certains créneaux de formation reconnus. Une formation continue et décloisonnée permet de valoriser et de responsabiliser les individus, d'améliorer le rendement des entreprises tout en contribuant au développement économique de la région.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Il faudrait remplacer « responsabiliser » par « outiller » les individus.
- Éviter la fonction uniquement utilitariste de la formation;
- L'éducation au sens large semble négligée.
- Important de faire l'éducation à la citoyenneté.
- Mettre l'accent sur les possibilités de retour en région; important de choisir des formations prometteuses.
- Élargir la cible pour y inclure l'éducation à la citoyenneté.
- Remplacer le terme *responsabiliser* par *outiller*.
- Travailler en partenariat à diversifier notre offre de formation.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde cette cible.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Les participants ont donné un accord complet à cette cible. Ils estiment qu'il est important pour la région d'offrir des formations prometteuses. C'est également un moyen d'inciter les jeunes à venir étudier dans La Matapédia. Des remarques ont été faites cependant sur le peu de place que la cible semble accorder à l'éducation (la formation y serait présentée d'un point de vue trop uniquement utilitaire ou utilitariste) et au rôle des parents ; les participants ont suggéré d'élargir la cible notamment pour y inclure l'éducation à la citoyenneté. Une suggestion a été faite concernant l'énoncé en tant que tel : remplacer le terme « responsabiliser » par « outiller ».

CIBLE 27 En accord : 0 En désaccord : 20

Énoncé

En 2025, le milieu scolaire offre les services nécessaires (garderies, transport, etc.) permettant l'accès et l'intégration de l'apprenant au sein des divers lieux de formation.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Les services à offrir doivent l'être en collaboration avec le milieu, même si le secteur scolaire a un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine.
- Il manque un volet sur le maintien des services en question.
- C'est une responsabilité communautaire, ex. les CPE.
- D'accord sur le fond, mais pas sur le mandataire identifié.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde cette cible.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Couvrir les frais de gardiennage pour favoriser la participation des parents.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Le désaccord sur cette cible vient du fait que les participants estiment qu'il est de la responsabilité de l'ensemble de la communauté d'assurer les services mentionnés à l'intérieur de la cible (transport, garderie, etc.). Les participants se sont dits en accord sur le fond, mais le fait que la cible identifie le milieu scolaire comme le seul responsable d'assurer les services mentionnés a entraîné son rejet.

ENJEU 4

LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Cible 28 En accord : 20 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, l'éducation fait l'objet d'une préoccupation collective. À cet égard, des ressources sont assurées pour maintenir des services adéquats auprès des élèves. Le personnel est stable, bien intégré dans la vie de la communauté et, plus spécifiquement, dans les milieux scolaires. Les parents, soutenus par le milieu scolaire, sont sensibilisés à l'importance de l'éducation et au rôle d'encadrement et de soutien qu'ils doivent apporter à leur enfant afin de favoriser la réussite.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Le personnel est actuellement plus stable à la CSMM.
- Le milieu de l'éducation doit interpeller les parents.
- C'est la cible la plus importante par rapport à la réussite des jeunes.
- Il est important de soutenir les parents en amont, donc d'intervenir auprès des jeunes au pré-scolaire.
- Il faut changer l'enjeu pour ajouter l'accompagnement de la famille, des parents, dès la naissance.
- Insister sur « préoccupation collective ».
- Il est important de mieux structurer la gestion des établissements scolaires afin d'assurer le maximum de services directs à l'élève.
- Il est aussi nécessaire d'accompagner la clientèle adulte.
- Il faut investir dans les services Passe-Partout.
- La cible n'est pas claire : accompagnement des clientèles, emphase sur les services à mettre en place.
- Il faut faire plus que de sensibiliser les parents : il faut les accompagner.
- Faire une cible en soi avec la première phrase et parler de la formation continue.
- Importance que les parents soient eux-mêmes scolarisés.
- Le texte touchant au service d'orientation (mise en contexte) ne décrit pas assez bien la situation; il y a seulement 3 centres d'orientation pour l'ensemble du territoire.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde cette cible.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Soutenir et accompagner les jeunes parents sur la base d'une collaboration plus étroite des secteurs de l'éducation et de la santé. Porteur : Table COSMOSS et secteur de la santé et de l'éducation. Défi : rejoindre les familles vulnérables.
- Utiliser la structure des RQF (responsable des questions familiales) pour établir des liens entre les services et les parents dans chaque municipalité.

- Développer des mécanismes visant à éveiller l'élève aux réalités de son milieu et cultiver chez-lui le sentiment d'appartenance. Par exemple, le chantier citoyen aurait pu faire l'objet d'une présentation dans les classes du secondaire.

Certaines des pistes d'action proposées pour la cible 23 sont également valables pour cette cible :

- Impliquer l'ensemble des acteurs du milieu, y compris les entreprises, dans une préoccupation collective par rapport à l'éducation, pour contrer le décrochage et favoriser la réussite scolaire. Porteur : le Comité matapédien de la formation continue en collaboration avec la Chambre de commerce.

Suggestion de l'atelier : que l'enjeu parle de l'accompagnement des élèves et des parents.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Pour les participants, cette cible est la plus importante, car elle fait référence aux conditions nécessaires pour assurer la réussite des élèves : préoccupation collective envers l'éducation, services adéquats aux élèves et parents sensibilisés à l'importance de l'éducation. Les échanges ont principalement porté sur ces éléments. Pour les uns, la préoccupation collective, c'est-à-dire de tous les acteurs du milieu envers l'éducation, est la pierre d'assise de la réussite scolaire. Pour d'autres, il faut surtout supporter les parents et le plus tôt possible. Il faudrait même, dans leur esprit, modifier l'énoncé de l'enjeu 4 pour qu'il fasse également état de l'accompagnement des parents. Pour d'autres enfin, il faudrait aussi parler de l'accompagnement de la clientèle adulte.

On a suggéré de faire une cible en soi avec la première phrase de l'énoncé. Cette cible se lirait comme suit : « L'éducation fait l'objet d'une préoccupation collective, d'une responsabilité sociale partagée. » Dans le même ordre d'idée, les participants ont dit qu'il serait important de revoir l'ensemble des cibles de ce thème afin de départager les objectifs des moyens, même si, fondamentalement, ils ont approuvé toutes les cibles en question. Surtout, il souhaite que les cibles et les enjeux fassent une place à la formation continue. L'atelier a proposé une nouvelle cible qu'il a énoncé de la manière suivante :

«En 2025, une culture de la formation continue est enracinée dans tous les milieux. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie fait l'objet d'une préoccupation collective. Tous les acteurs tiennent un discours commun incitant les jeunes à persévérer dans leurs études et encourageant les adultes à compléter leurs études et augmenter leurs compétences.»

Un seul mémoire a abordé ce thème, soit celui du CSSS pour dire qu'il était en accord avec l'ensemble des cibles. Cependant, le mémoire ajoute un commentaire à propos de la cible 23 relative au niveau de scolarisation de la population. Ce commentaire précise que « le CSSS a un rôle complémentaire en cette matière par la promotion de saines habitudes de vie et de comportements responsables chez les jeunes. »

THÈME 7 : ARTS ET CULTURE CIBLES 29 À 32

ENJEU 1 LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU PATRIMOINE CULTUREL MATAPÉDIEN

CIBLE 29 En accord : 12 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, l'ensemble des biens patrimoniaux, des savoirs et des savoir-faire qui ont une signification régionale importante sont conservés et mis en valeur dans un souci d'authenticité. Les décideurs et les citoyens sont fiers de leur patrimoine, de leur histoire et des paysages qui composent le territoire et ils reconnaissent l'apport du patrimoine au développement économique et culturel de la région.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Aller chercher la contribution possible des spécialistes en histoire.
- Manque d'implication et de sensibilisation des citoyens.
- Renforcer le sentiment d'appartenance à La Matapédia.
- Les grands oubliés, ce sont les humains, le patrimoine humain, par exemple, les savoirs traditionnels.
- Valoriser les conteurs qui pourraient contribuer à préserver des légendes et des récits traditionnels.
- La question du patrimoine est le dossier le plus avancé au niveau de la MRC.
- Travailler en collaboration avec la Chaire de recherche de l'Université Laval.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'a traité des arts et de la culture.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Travailler à conscientiser la population au patrimoine régional et à l'importance de le mettre en valeur.
- Procéder à un inventaire du patrimoine vivant (collecte de données, d'informations diverses et d'images).
- Aider financièrement les propriétaires de biens patrimoniaux.
- Éduquer les enfants à propos de l'histoire locale, sur nos origines.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Les participants sont totalement en accord avec la cible et les commentaires ont surtout pris la forme de constats et de suggestions diverses. Par exemple, on a dit qu'il s'agissait du dossier le plus avancé au niveau de la MRC, mais qu'il fallait conscientiser la population (y compris les jeunes et les enfants) à l'importance et au rôle du patrimoine. On a en outre suggéré d'aider financièrement les propriétaires de biens patrimoniaux pour les inciter à les conserver, et on a proposé d'inventorier les ressources ou les éléments du patrimoine vivant ou humain (archives, témoignages, etc.). La préservation des savoirs et des savoir-faire et leur mise en valeur semblent poser davantage de problème aux yeux des participants qui ont fait peu de suggestions sur ce plan et ont même dit qu'ils trouvaient difficile de prioriser le patrimoine humain par rapport, notamment, au patrimoine bâti. Pour d'autres, le patrimoine humain est fondamental et c'est d'abord à lui que l'on doit porter attention. Il faut noter que cet élément a été aussi abordé à l'intérieur du thème Développement humain et social et qu'il fait partie, d'une certaine manière, de la cible 3 et de l'enjeu 3 (La transmission des savoir et des savoir-faire des aînés aux générations futures). Enfin, certains ont souligné qu'une préoccupation envers le patrimoine allait de pair avec le développement d'un sentiment d'appartenance envers le milieu.

ENJEU 2 L'ACCESSIBILITÉ À UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

CIBLE 30 En accord : 12 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les infrastructures et les services culturels ont fait l'objet d'une planification régionale réaliste de la part des élus municipaux. Cette planification a permis le maintien et la consolidation de plusieurs services culturels de base.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Je suis moins à l'aise avec les élus; il faut faire attention au manque d'audace.
- Je suis d'accord avec la cible, mais il ne faudrait pas parler exclusivement des élus.
- Il faudrait ajouter : en collaboration avec les intervenants culturels ; on doit mener une consultation auprès de ces derniers.
- Il faut faire en sorte que chacun ait son activité ou son équipement : musée, Matamajaw, salle de spectacle d'Amqui, etc.
- Il faudrait produire une carte qui décrit les attraits, les activités culturelles, les lieux, les biens patrimoniaux intéressants à visiter.
- Il faut cesser de dupliquer les activités d'une municipalité à l'autre.
- Les artistes sont ignorés dans l'enjeu et la cible. Les ramener au premier plan.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'a traité des arts et de la culture.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- S'assurer que cette planification régionale se fasse en collaboration avec les intervenants culturels. Faire une consultation des intervenants.
- Doter les municipalités d'un comité et d'un budget pour la culture.
- Construire ou aménager une salle de spectacle supra-locale.
- Mettre sur pied un journal culturel proprement matapédien.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Pour certains des participants à cet atelier, l'accessibilité à une offre culturelle diversifiée n'est pas seulement une question d'infrastructures et de services culturels. Elle implique aussi une forme de soutien à la production artistique ou, si l'on veut, aux artistes eux-mêmes (cet élément est cependant abordé à l'intérieur de la cible suivante). On s'est aussi montré préoccupé, en parlant d'accessibilité, de la situation des petites communautés, du manque de budgets destinés à la culture et du manque de relève dans ce domaine. Par exemple, ce sont habituellement toujours les mêmes personnes qui s'impliquent dans les activités à caractère culturel. Diverses suggestions ont été faites, telles que mener une consultation auprès des intervenants culturels, doter chaque communauté d'un comité culturel et d'un budget pour la culture et aménager une salle de

spectacle régionale pour stimuler la consommation en matière de culture. On a aussi suggéré la mise sur pied d'un journal culturel régional.

CIBLE 31 En accord : 12 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, l'offre culturelle est diversifiée et de qualité. Elle est concurrentielle et complémentaire aux marchés extérieurs et elle est soutenue par la population. Cette offre se caractérise par des conditions intéressantes de pratique qui font de La Matapédia une terre d'accueil attrayante et inspirante pour des artistes et artisans de l'extérieur. On voit aussi émerger certains événements culturels matapédiens à l'échelle nationale.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Il n'y a pas une diffusion suffisante des artistes régionaux, des professionnels de l'art et de la culture. Il y aurait place pour un journal culturel.
- Ça prendrait un porteur, une voix forte qui va rassembler. Notre région doit avoir son identité propre.
- Une maison de la culture serait une bonne chose.
- On constate un gros manque de communication entre les instances.
- Besoin de reconnaissance et de soutien de la part des municipalités.
- Publiciser les cours et les activités dans le cahier du CLD.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Aucun mémoire n'aborde le thème des arts et de la culture.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Mettre en place une maison de la culture.
- Examiner la possibilité d'avoir une publication (journal ou autre) axée sur la culture régionale.
- Améliorer la communication entre les instances sur les questions touchant la culture.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Ici aussi les participants se sont montrés entièrement d'accord avec la cible et les commentaires sont plutôt de l'ordre des suggestions. On a suggéré la mise en place d'une *maison de la culture*, une amélioration des échanges entre les diverses instances qui ont des responsabilités sur le plan culturel et une amélioration de la diffusion de l'offre culturelle. On a aussi suggéré l'idée d'un calendrier régional des activités culturelles de manière à éviter les chevauchements. Certains ont déploré ce qu'ils appellent un manque d'intérêt des élus et des municipalités envers la culture. D'autres se montrent réticents à l'idée d'accueillir des artistes ou artisans de l'extérieur, jugeant que la priorité doit être donnée aux artistes de la région.

On a par ailleurs suggéré de fondre ensemble les cibles 30 et 31.

ENJEU 3 L'EXISTENCE DE MÉDIAS RÉPONDANT AUX BESOINS DU MILIEU MATAPÉDIEN

CIBLE 32 En accord : 12 En désaccord : 0

Énoncé

En 2025, les médias qui couvrent le territoire matapédiens ont su composer avec les effets de la convergence médiatique et diffusent une information de qualité qui fait état des enjeux de développement propres à la région. Ces médias remplissent leur plein rôle citoyen en permettant aux différents acteurs un échange d'idées autour de ces enjeux. Selon leur portée, les médias contribuent à raffermir le sentiment d'appartenance à une communauté de proximité ainsi qu'à la Matapédia.

COMMENTAIRES PROVENANT DE L'ATELIER

- Cette cible est prioritaire et majeure.
- Il est important de se réappropriier les médias.
- Besoin d'un moyen de diffusion des artistes et de la culture.
- On déplore le fait que la télévision communautaire ne soit pas disponible partout sur le territoire.
- Le journal l'Avant-Poste a peu de pages locales; peu ou pas d'information à caractère culturel. Il faut faire des pressions pour que l'information à caractère culturelle soit diffusée, alors que les coûts pour l'achat d'une publicité sont astronomiques.
- Il faudrait conscientiser Québecor à l'importance de l'information locale.
- Il faut souligner le changement entre *Boum* et *Rockdétente*.

COMMENTAIRES PROVENANT DES MÉMOIRES

Le mémoire des Caisses Desjardins, même s'il ne traite pas spécifiquement des arts et de la culture, comporte des réflexions et des suggestions sur l'information et les médias.

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES (atelier et mémoires)

- Rendre la TVC accessible à toutes les municipalités.
- Mettre sur pied une radio communautaire.
- Mettre sur pied un journal culturel communautaire.
- Faire des pressions sur les propriétaires de média de la région (journal, radio) pour qu'ils fassent une plus grande place aux informations locales, même si l'on a constaté des améliorations.
- Utiliser davantage l'Internet comme moyen d'information (mieux faire connaître la Vitrine matapédiennne).
- Produire une version papier du calendrier des activités culturelles matapédiennes.
- Avoir un journal dans lequel les citoyens pourraient s'exprimer librement, un journal avec droit de parole.

SYNTHÈSE (atelier et mémoires)

Les participants à l'atelier ont estimé cette cible prioritaire. Pour eux, il s'agit d'un enjeu majeur. Cependant, des remarques faites donnent à penser que certains ont abordé la question surtout d'un point de vue culturel. Par exemple, ils ont déploré le peu de place que la culture occupe dans les médias régionaux... Parmi les suggestions mises de l'avant, il y a l'idée de rendre la télévision communautaire accessible à toutes les communautés de La Matapédia. On a du même coup rappelé l'importance de soutenir cette dernière. D'autres, enfin, ont proposé de travailler à la mise sur pied d'une radio et d'un journal communautaires.

Aucun mémoire n'aborde ce thème de manière précise. Seul le mémoire du CSSS donne son accord à l'ensemble des cibles, mais fait le commentaire suivant concernant la cible 29 : « Il est important de tenir compte de l'histoire des institutions afin que les bases historiques puissent servir d'appui au devenir. »

Enfin, les participants ont discuté de la question de l'Internet à haute vitesse et souhaité qu'il soit accessible partout.

ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS DU PROJET DE CHARTE ET DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION

Les participants au Chantier citoyen pouvaient donner par écrit leur perception générale du projet de charte et dire s'ils étaient en accord ou non avec le projet. Quelques personnes l'ont fait. Leurs commentaires sont présentés ici. Il faut noter que l'adhésion à la majorité des cibles données par les participants, peut expliquer le nombre relativement peu élevé de ces commentaires.

De plus, une feuille d'évaluation avait été intégrée aux cahiers des participants afin de recueillir leurs commentaires sur le déroulement de la journée. Une compilation en a été faite et elle également présentée ici.

Perception générale par rapport au projet de Charte de collectivité. Accord ou désaccord ?

- Dans l'ensemble, assez d'accord. J'aimerais juste que cela mène à plus de discussions, plus d'échanges d'idées, plus de consultations.
- Tout semble déjà décidé à l'avance.
- C'est important d'écouter la voix du citoyen. Je suis d'accord avec ce genre de projets. En espérant que cette mobilisation permettra de se concerter et de se mettre d'accord sur les pistes à suivre.
- D'accord avec l'ensemble du projet.
- D'accord, mais la cible 13 est un morceau important et je suis en désaccord avec le principe d'une Ville-MRC,
- Nous y arriverons en s'unissant, en intéressant les gens de toutes parts, de différentes professions et intérêts, afin d'atteindre les cibles. Je crois que c'est la première étape à franchir et ensuite, une fois plus unis et nombreux, nous avancerons et cheminerons vers les différentes cibles.
- Dommage que la publicité sur le chantier citoyen ait été faite sur le renouveau politique seulement. Ce n'est pas le seul sujet intéressant. Les gens n'aiment pas entendre parler de politique, alors, ils ne viennent pas.
- D'accord, sauf manque d'informations.
- Désolé, je n'ai pas fait mon devoir : lire le projet de charte. Je donne quand même mon accord, les yeux fermésou presque.
- Globalement en accord. Une suggestion cependant : préciser les énoncés et les catégoriser en fonction de ce qu'ils sont : objectifs, moyens, partenaires ou porteurs, indicateurs de résultats. Cela aurait permis plus de profondeur dans les discussions.
- Superbe travail ! Tout ceci nous a permis de mieux connaître les enjeux et ce qu'on veut pour notre Matapédia.
- On est entré dans un entonnoir; on veut nous faire valider l'opinion des penseurs de la Vision pour s'en servir pour vendre une MRC une Ville et un préfet élu au suffrage universel.
- D'accord, mais la charte demeurera un vœu pieux si on ne s'assure pas de son appropriation par la population, ce qui obligatoirement passe par de la concertation et de l'information en quantité et en qualité.
- Je suis d'accord avec la charte qui est un bon départ pour rendre La Matapédia concurrentielle et visible.
- Tout à fait d'accord.

- Très bonne initiative régionale. Il devra y avoir un suivi et des modifications devront y être apportées de manière démocratique.
- En accord, tout en étant transparent, équitable avec tous; que l'on soit fier d'être Matapédiens et que tous soient impliqués.
- En accord, bon projet, besoin d'une autre rencontre pour une mise à jour.
- En accord avec le projet. Comité de suivi pour porter une vision élargie avec tous les décideurs.
- C'est la plus belle chose qu'on pourrait faire.
- Je suis en accord avec la charte. Toute la démarche m'inspire confiance malgré les confrontations d'intérêts.
- L'atelier Éducation et formation était sensé parler d'éducation, mais on a presque exclusivement parlé de scolarité. Quelle est la place de l'éducation citoyenne populaire dans les objectifs. Comment faire des individus de meilleurs citoyens ?
- Le fait qu'il n'y ait eu qu'un atelier en éducation, ne nous a pas permis de sensibiliser les gens de l'atelier sur l'Économie et l'innovation à propos de l'importance de la formation, surtout de la formation continue.

GUIDE DU PARTICIPANT

Atelier 1 LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008



Pour une *collectivité*
confiante, solidaire, innovante et agissante

Vision 2007-2025 de La Matapédia

N° de l'atelier : 1

Thème : Développement humain et social

Nom de l'animateur : _____

Nom du secrétaire d'atelier : _____

DÉFINITIONS UTILES :

Enjeu : ce qui est mis en jeu, ce qui est en cause; ici, enjeu a également le sens de défi à relever.

Cible : les résultats que la collectivité désire voir atteints en 2025 par rapport aux divers enjeux identifiés.

- **Solde migratoire** : c'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, calculé sur une certaine période de temps. Le solde est dit négatif quand plus de personnes quittent le territoire qu'il n'en n'arrive.
- **Services de proximité** : Services marchands ou publics jugés essentiels pour les communautés rurales et qui doivent être accessibles à une distance raisonnable des utilisateurs; aussi services pouvant être assumés par les communautés locales. Par exemple, émission de certains permis, loisirs, entretien des rues, traitement des plaintes, etc.
- **Intergénérationnel** : entre les générations, d'une génération à l'autre.
- **Formation continue** : formation destinée aux personnes ayant quitté l'école et axée sur l'approfondissement ou le recyclage des connaissances ou des habiletés. Elle est soit une formation professionnelle, soit une formation générale.

Enjeu 1

LA DÉMOGRAPHIE

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement important de sa population et la Matapédia n'échappe pas à cette tendance. Pour notre région, on estime que d'ici 2011, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Ce phénomène s'explique par le vieillissement naturel de la population mais également par l'exode des jeunes et un **solde migratoire** négatif. Au total, on prévoit que d'ici 2026, la population de la MRC connaîtra une baisse de près de 18%, alors qu'elle passera d'environ 19 300 personnes à quelque 15 800 individus.

Cette diminution aura des impacts importants sur le maintien des **services de proximité** et sur les coûts que devront supporter les contribuables. En réponse à cette croissance démographique, certaines pistes de solution ont été proposées lors des consultations précédentes : on a suggéré de mettre en place des incitatifs visant à favoriser le retour des jeunes en région à la fin de leurs études, à stimuler le développement domiciliaire et à favoriser l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales).

Cible 1

En **2025**, on compte sur le territoire matapédien plus de 20 000 citoyens. La vitalité du milieu économique et le maintien de services dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des loisirs et de la culture font de la Matapédia un territoire attrayant qui permet la rétention de la population et l'accueil de nouveaux résidents de tous les âges. Les intervenants ont également accentué leurs efforts de concertation et ont mis en place des outils d'orientation permettant aux jeunes qui désirent revenir dans leur région après leurs études d'occuper certains emplois nécessitant une relève professionnelle ou pouvant combler de nouveaux secteurs d'activité.

Enjeu 2

LA RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION BÉNÉVOLE COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

MISE EN CONTEXTE

Le fonctionnement de nombreux organismes repose sur l'implication bénévole de citoyennes et de citoyens engagés. De plus, on constate que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent sur le plan social.

Même si certaines activités de reconnaissance ont parfois lieu — notamment la *Semaine de l'implication bénévole* — la population matapédienne estime que le bénévolat devrait être davantage valorisé. Des consultations précédentes, il se dégage un besoin urgent de préparer une relève dans ce secteur. Pour ce faire, on estime qu'il est nécessaire de soutenir financièrement les organismes qui s'occupent de recruter et d'encadrer les bénévoles. Le départ à la retraite des baby-boomers est perçu comme un phénomène positif, puisqu'il suppose qu'un grand nombre de personnes seront bientôt disponibles pour s'impliquer activement dans la communauté. Comme pistes de solutions, on a suggéré de dispenser de la formation aux bénévoles, d'organiser des journées de reconnaissance et de promouvoir davantage la formule du mentorat.

Cible 2

En **2025**, le bénévolat matapédien est structuré, efficace, valorisant et soutenu financièrement. Le secteur échappe ainsi à l'absence de relève et à l'épuisement des bénévoles ; il repose sur l'atteinte de résultats concrets visant le développement de la collectivité et la valorisation des individus.

Enjeu 3

LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE DES AÎNÉS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

MISE EN CONTEXTE

Les personnes âgées sont porteuses de savoirs et de savoir-faire d'une richesse inestimable. Elles sont dépositaires de notre identité collective. Témoins et acteurs de notre histoire, leur vécu se transmet le plus souvent par la parole, dans le cadre d'échanges intergénérationnels. Pour les gens consultés, cette génération vit cependant un phénomène d'isolement et il serait important de créer des mécanismes qui favoriseraient les échanges entre les plus âgés et les générations montantes, l'objectif étant d'assurer une transmission des connaissances et de mettre en valeur des métiers traditionnels menacés de disparaître. L'école et la tenue d'activités communautaires axées sur la transmission des savoirs et des savoir-faire traditionnels sont apparus comme des canaux intéressants permettant de tels échanges entre les générations.

Cible 3

En **2025**, les aînés prennent une part active au développement économique et social de la Matapédia. Des mécanismes, tel le mentorat, sont d'ailleurs mis en place dans une perspective de transmission des savoirs et des savoir-faire, tant sur les plans professionnel que culturel.

Enjeu 4

LE MAINTIEN D'UNE VIE COMMUNAUTAIRE ACCESSIBLE

MISE EN CONTEXTE

Les consultations précédentes ont fait ressortir l'importance des espaces publics comme lieux d'expression de la vie communautaire. Ces espaces publics permettent des échanges entre les citoyens de tous âges et, conséquemment, ont un rôle à jouer dans le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté. Ces lieux, ce sont, par exemple, les sous-sols d'églises, les jardins communautaires, les arénas, les bibliothèques, les bâtiments municipaux ou les maisons de jeunes. Il convient donc de préserver l'accessibilité à ces lieux.

D'autre part, de nombreux organismes et associations en tous genres oeuvrent au sein de la communauté. Toutefois, leur rôle ou leur mission de même que les activités qu'ils ou qu'elles offrent semblent mal connus de la population. Comme moyens de remédier à cette situation, on a suggéré, lors des consultations, une meilleure concertation entre ces organismes et le recours aux journaux municipaux et communautaires. Mentionnons enfin que la mise en place d'activités dédiées aux familles est apparue comme une préoccupation importante du milieu matapédien. L'accessibilité à des activités communautaires est cependant tributaire de l'implication de nombreux bénévoles desquels dépend très souvent le fonctionnement de ces organismes.

Cible 4

En **2025**, une vie communautaire riche et diversifiée est accessible à la population. Cette vie communautaire permet des échanges conviviaux entre les citoyens. Les lieux publics, les événements et les médias agissent en support à cette vie de communauté.

Chantier citoyen



ATELIER 2



Guide du participant

Atelier 2 L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES NATURELLES

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

*Pour une **collectivité**
confiante, solidaire, innovante et agissante*

Vision 2007-2025 de La Matapédia



DÉFINITIONS UTILES :

- **Enjeu** : ce qui est mis en jeu, ce qui est en cause; ici, enjeu a également le sens de défi à relever.
- **Cible** : les objectifs ou les résultats que la collectivité désire voir atteints en 2025 par rapport aux divers enjeux identifiés.
- **Biocarburants ou agrocarburants** : carburants produits à partir de matière organique, non-fossile et renouvelable, généralement à partir de plantes cultivées ou de biomasse ; les biocarburants peuvent être liquides ou gazeux; l'appellation biocarburants peut prêter à confusion puisqu'ils ne sont généralement pas produits à partir de cultures ou de produits biologiques.
- **Filières** : secteurs d'activité ; processus ou série d'étapes menant de l'exploitation d'une ou de plusieurs ressources à leur mise en marché, en passant par leur transformation. La filière agro-alimentaire.

Enjeu 1

LA PRÉSERVATION D'UN ENVIRONNEMENT SAIN

MISE EN CONTEXTE

La Matapédia est reconnue pour la qualité de son environnement. Des indicateurs démontrent cependant que la capacité de support de certains milieux est limitée ; c'est le cas par exemple du lac Matapédia.

Les consultations ont confirmé le fait que les gens accordent une grande importance à la préservation de ce potentiel pour les générations futures. Deux problématiques ont été soulevées relativement à ce sujet. Tout d'abord, il importe de trouver des solutions durables afin de gérer efficacement nos matières résiduelles. La réduction à la source, la récupération, le compostage et la réutilisation ou le recyclage sont autant de moyens proposés pour préserver la qualité environnementale de la Matapédia et pour rencontrer les objectifs québécois en matière de gestion des matières résiduelles. Ensuite, il faut relever le défi que représente la préservation de l'eau. Source de vie pour l'homme, pour les espèces animales et pour de nombreux écosystèmes, l'eau représente aussi un support important pour plusieurs activités à valeur économique, telles que la pêche, le tourisme, l'agriculture et diverses industries. L'exploitation rationnelle de cette ressource repose sur un équilibre fragile entre le maintien de ces activités économiques et sa préservation comme source de vie, y compris pour l'homme.

Cible 5

En **2025**, la préservation de l'environnement est une mentalité bien ancrée chez les citoyens, les décideurs et au sein des entreprises. Les autorités municipales agissent de façon responsable quant à l'application des normes et règlements qui permettent le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'environnement et une saine gestion des matières résiduelles. On accorde une attention particulière à l'eau, qui est un enjeu d'ordre international. La réduction à la source ainsi que l'augmentation des matières recyclées, compostées, réutilisées ou valorisées permettent de surpasser l'objectif national des matières pouvant être mises en valeur annuellement. La présence d'un projet structurant, qui utilise les résidus domestiques et commerciaux pour une production énergétique propre, permet, entre autres, l'atteinte de cet objectif.

Enjeu 2

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTÉGRÉ

MISE EN CONTEXTE

L'exploitation durable et intégrée des ressources naturelles passe, entre autres choses, par la production d'énergies propres et renouvelables. Aux vues des personnes consultées, des efforts devraient être consentis, de manière prioritaire, au cours des prochaines années pour favoriser le développement éolien communautaire, compte tenu de ses retombées économiques potentielles pour le milieu, tout en tentant de réduire les impacts environnementaux et paysagers qui lui sont associés. Le développement des biocarburants et de l'énergie solaire a aussi été soulevé comme moyen de préserver l'environnement tout en dotant la communauté d'un levier de développement économique. Certaines personnes ont dit douter, cependant, du caractère durable de la production des biocarburants et remettent en cause leurs impacts réels sur l'environnement. La mise en place d'une *table régionale de concertation* sur l'environnement a été amenée comme une des façons de travailler collectivement à la préservation d'un environnement sain.

Cible 6

En **2025**, les Matapédiens se sont pleinement approprié l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, vent, forêt, eau, etc.). Objet de fierté pour les Matapédiens, l'exploitation de l'ensemble des ressources naturelles est assurée par une relève audacieuse et innovante. Cette relève met en valeur ces ressources selon leur plein potentiel et non en fonction d'intérêts locaux divergents. Cette exploitation cohérente des ressources repose sur un équilibre entre leur renouvellement, le développement économique de la collectivité et les impacts prévisibles sur les divers milieux de vie (humain, faunique, aquatique, floristique, etc.).

Enjeu 3

LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES SPÉCIFIQUES AUX RESSOURCES NATURELLES DANS UNE PERSPECTIVE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

MISE EN CONTEXTE

Le *développement durable* permet aux générations actuelles de répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de combler les leurs et ce, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales. L'*approche intégrée de mise en valeur des ressources* vise quant à elle à mettre en valeur l'ensemble des ressources propres à un territoire ; il s'agit de travailler en fonction des impacts que peut avoir l'exploitation d'une ressource sur les autres ressources présentes : par exemple, les activités forestières peuvent ternir compte de la faune ou du potentiel récréatif et touristique d'un territoire donné. Il en est de même pour l'agriculture qui peut se pratiquer en tenant compte de la présence des autres ressources, comme l'eau, la forêt et la faune.

Lors des consultations précédentes, on a souligné la nécessité de sensibiliser et de mieux informer la population sur les richesses naturelles du territoire et celle d'en donner une image plus positive, en particulier dans le cas de la forêt et du secteur forestier. Une attention spéciale devrait aussi être consacrée à l'exploitation rationnelle des ressources de la région afin de permettre leur renouvellement au profit des générations futures. La certification (forestière, agricole, environnementale) constitue, pour les personnes consultées, une piste intéressante. Finalement, on a suggéré de mettre de l'avant des moyens législatifs ou des mesures de protection et de mise en valeur pour protéger les éléments significatifs du patrimoine naturel matapédien.

Cible 7

En **2025**, la Matapédia est reconnue pour la qualité des filières reposant sur l'exploitation des ressources naturelles (production, transformation et mise en marché). Ces filières intègrent de façon complémentaire les marchés local, national et international. Basées sur des productions traditionnelles ou en développement, ces filières sont créatrices de richesse et valorisent les individus qui en sont les artisans.

Chantier citoyen



ATELIER 3



Guide du participant

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

*Pour une **collectivité**
confiante, solidaire, innovante et agissante*



Vision 2007-2025 de La Matapédia

N° de l'atelier : 3

Thème : Économie, innovation et entrepreneuriat

Nom de l'animateur : _____

Nom du secrétaire d'atelier : _____

DÉFINITIONS UTILES :

- **Enjeu** : ce qui est mis en jeu, ce qui est en cause; ici, enjeu a également le sens de défi à relever.
- **Cibles**: les résultats que la collectivité désire voir atteints en 2025 par rapport aux divers enjeux identifiés.
- **Formation continue** : formation destinée aux personnes ayant quitté l'école et axée sur l'approfondissement ou le recyclage des connaissances ou des habiletés. Elle est soit une formation professionnelle, soit une formation générale.
- **Mentorat** : le mentorat est une approche où une personne d'expérience transmet ses connaissances et donne des conseils avisés à une autre personne, généralement un étudiant ou un apprenti. Par exemple, un gestionnaire expérimenté partage ses connaissances et son expérience avec un futur gestionnaire.
- **Motel industriel** : c'est un bâtiment qui a généralement pour vocation d'offrir aux industries en démarrage ou en expansion un lieu physique adapté à leurs besoins, géographiquement bien situé et à prix abordable.
- **Incubateur d'entreprises** : c'est une structure ou un organisme qui permet d'accompagner les entreprises en phase de démarrage. Un incubateur d'entreprises offre de l'hébergement, des conseils techniques et du financement à des très jeunes entreprises pendant une phase expérimentale.
- **Intermodaux** : services qui fournissent plusieurs modes de transport différents.

Enjeu 1

LE REDRESSEMENT DE L'ÉCONOMIE MATAPÉDIENNE DANS UN CONTEXTE CONCURRENTIEL

MISE EN CONTEXTE

L'économie matapédiennne évolue actuellement dans un contexte concurrentiel interrégional, national et mondial. D'une part, l'ouverture des marchés mondiaux a permis l'arrivée de produits qui rivalisent avec les producteurs locaux. D'autre part, l'attrait de la population pour les centres urbains limitrophes à la Matapédia, tels que Rimouski et Matane, a des répercussions négatives sur l'économie matapédiennne. En réponse à ce contexte concurrentiel, la promotion et la valorisation de l'achat local ont été suggérées comme pistes de solution. Dans cet ordre d'idées, les produits typiquement matapédiens devraient obtenir une visibilité supplémentaire dans les points de vente. Il a aussi été suggéré de tenter d'attirer de nouvelles entreprises qui agiraient en complémentarité avec l'offre de produits et de services actuels et susciteraient des retombées économiques directes dans le milieu. Enfin, il a été proposé de mettre en place des programmes de formation visant à soutenir le développement de créneaux économiques concurrentiels.

Cible 8

En **2025**, les secteurs économiques inexploités sont comblés par des micro-entreprises, des entreprises et des industries qui valorisent le potentiel humain de la région et qui se distinguent par l'unicité (caractère unique) des produits et services qu'elles offrent. Les intervenants régionaux ont mis en place des leviers économiques permettant la rétention, l'expansion, l'implantation et la création d'entreprises.

Cible 9

En **2025**, les commerces et les entreprises industrielles de la région répondent en qualité et en quantité à la majorité des besoins de la population, ce qui favorise l'achat local.

Enjeu 2

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE DURABLE ET INTÉGRÉE

MISE EN CONTEXTE

Le tourisme a été l'un des sujets les plus discutés lors des consultations précédentes. Pour plusieurs, le développement touristique apparaît comme l'une des réponses qui peuvent être apportées au besoin de diversifier l'économie de la Matapédia. La principale préoccupation des intervenants économiques à cet égard est la nécessité de susciter une meilleure rétention de la clientèle touristique sur le territoire. L'environnement naturel de la Matapédia a incité plusieurs communautés à proposer et à développer des circuits mettant en valeur cet environnement (sentiers pédestres, de vélo, de VTT et de motoneiges). D'autre part, on a également suggéré de mettre en valeur certains cours d'eau dans l'optique d'y favoriser la pratique d'activités nautiques, comme le kayak et le canot. Dans tous les cas, le développement de telles activités devrait tenir compte du besoin de faire cohabiter les différents utilisateurs, et ce dans le respect de l'environnement. La promotion, la signalisation, la mise en réseau et une offre accrue sous forme de forfaits ont été les moyens suggérés pour mettre en marché ces produits.

Les infrastructures touristiques ont aussi retenu l'attention lors des échanges précédents. Pour les personnes consultées, c'est principalement l'offre d'hébergement qui fait défaut et il faudrait consacrer des efforts importants au cours des prochaines années pour l'améliorer. À l'exception du Parc régional de Val-d'Irène, les communautés locales se sont peu prononcées sur la consolidation des produits d'appel touristique matapédiens tel que la pêche au saumon, le golf et la chasse. Enfin, l'un des défis importants du tourisme axé sur la nature est de développer une offre qui tienne compte des particularités de chacun des milieux, des ressources humaines et financières disponibles et des impacts du tourisme sur le cadre de vie des citoyens.

Cible 10

En **2025**, la Matapédia est reconnue pour la qualité de son créneau touristique qui est celui de l'écotourisme. La qualité et la diversité de l'offre nature, sa promotion et le développement de forfaits en lien avec d'autres produits touristiques contribuent grandement à la rétention de la clientèle touristique. La région profite donc pleinement des retombées économiques de ce secteur.

Enjeu 3

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE

Mise en contexte

La culture entrepreneuriale se caractérise par des attitudes partagées qui influencent le comportement d'une collectivité à l'égard de l'entrepreneurship ou de la création d'entreprises. Elle fait référence à des valeurs d'autonomie, de créativité, de responsabilité et de solidarité.

Il ressort des consultations précédentes que le développement d'une culture entrepreneuriale devrait faire partie très tôt des programmes réguliers de formation au sein des écoles. La **formation continue** devrait aussi faire l'objet d'une attention particulière, puisqu'elle permet d'augmenter les compétences de la main-d'œuvre et répondrait donc en partie au manque de disponibilité d'une main-d'œuvre spécialisée. Dans un contexte où de nombreuses personnes qualifiées partent à la retraite, le recours accru à la formule du **mentorat** doit être envisagé pour permettre un transfert adéquat des connaissances auprès de la relève. Les entrepreneurs devraient bénéficier d'un accompagnement étroit de la part des organismes de développement économique afin de les soutenir dans la réalisation de projets. Enfin, le réseautage des entrepreneurs pourrait être envisagé comme moyen d'entraide mutuelle.

Cible 11

En **2025**, une étroite collaboration des milieux éducatifs et des affaires contribue à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneurship. Cette sensibilisation permet à certains créneaux économiques sous-développés de la Matapédia d'être comblés et de développer des secteurs d'emplois qui nécessitent du personnel qualifié. Les principes qui guident l'entrepreneuriat matapédien sont la qualité du service à la clientèle, l'acquisition des connaissances administratives et professionnelles ainsi que la recherche et le développement. Les institutions financières et les organismes de développement économique agissent en soutien aux entrepreneurs désireux de démarrer leur entreprise

Enjeu 4

LA PRÉSENCE ET L'UTILISATION D'INFRASTRUCTURES PERMETTANT L'ACCUEIL DE NOUVELLES INDUSTRIES

Mise en contexte

Accueillir ou implanter des industries de première, deuxième et troisième transformation exige la présence d'infrastructures capables de répondre à leurs besoins, par exemple, en matière d'espace, d'énergie et d'élimination des déchets ou des eaux usées. Lors des précédentes consultations, on a mis en évidence la nécessité de mettre en place, à l'échelle inter-municipale ou régionale, un *parc industriel régional*. On a de plus souligné le besoin d'une concertation régionale pour tirer et accueillir de nouvelles entreprises et on a souhaité la création d'un poste de *commissaire industriel régional*. Selon les personnes consultées, une attention particulière devrait également être accordée à la réfection des tronçons majeurs du réseau routier, car la qualité de ce réseau constitue un facteur d'attraction déterminant pour l'implantation de nouvelles industries, en plus d'avoir une incidence importante sur l'économie globale de la région.

Cible 12

En **2025**, la Matapédia compte un parc industriel régional qui comprend des industries, un **motel industriel**, un guichet multiservices ainsi qu'un **incubateur d'entreprises** permettant de soutenir les promoteurs matapédiens dans la recherche, le développement, la promotion et la mise en marché. Quant aux voies de communications et aux services de transports **intermodaux**, ils sont disponibles, de bonne qualité et contribuent au développement économique de la région.

Chantier citoyen



ATELIER 4

Guide du participant

RENOUVEAU POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

*Pour une **collectivité**
confiante, solidaire, innovante et agissante*



Vision 2007-2025 de La Matapédia

N° de l'atelier : 4

Thème : Renouveau politique et démocratie

Nom de l'animateur : _____

Nom du secrétaire d'atelier : _____

Définitions utiles :

- **Enjeu** : ce qui est en jeu, ce qui est en cause. Ici, enjeu a également le sens de défi à relever.
- **Cibles** : les résultats que la collectivité désire voir atteints en 2026, par aux divers enjeux identifiés.
- **Service de proximité** : Services marchands ou publics jugés essentiels pour les communautés rurales et qui doivent être accessibles à une distance raisonnable des utilisateurs; aussi, services pouvant être assumés par les communautés locales. Des exemples sont donnés à la fin de la note au bas de la cible 13, à la page 6.
- **Institutions démocratiques** : dans le présent document, institutions démocratiques inclut, outre les institutions municipales, la commission scolaire, le centre hospitalier et, de façon générale, les institutions qui font une place à la participation des citoyens.
- **Conseil-jeune** : il s'agit d'un conseil municipal sans réels pouvoirs sur lequel siègent des jeunes; c'est une formule à caractère pédagogique qui vise à initier les jeunes au fonctionnement d'une municipalité ou d'une ville.

Enjeu 1

LA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE

MISE EN CONTEXTE

Deux aspects touchant le mode de représentation politique ont été soulevés au cours des ateliers locaux qui ont précédé la tenue du Chantier citoyen : le mode d'élection du préfet et le la structure ou le réseau municipal (Municipalité régionale de comté et conseils municipaux locaux).

Au sujet du préfet, les communautés qui ont abordé le sujet pensent qu'il s'agit d'un poste qui doit être occupé à temps plein. Cependant, en ce qui concerne son mode d'élection, les opinions sont moins tranchées. Si certains sont d'avis qu'il devrait être élu au suffrage universel, d'autres optent plutôt pour la *statut quo* : c'est-à-dire qu'il est élu par ses pairs du Conseil de la MRC.

Le deuxième aspect abordé lors des consultations est la cohésion du réseau municipal actuel. La MRC de La Matapédia compte 18 municipalités qui présentent des écarts importants de population. Pour certains, ce nombre élevé de municipalités constitue un obstacle lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui concernent l'ensemble de la région. Ils proposent donc de revoir la structure actuelle et d'examiner diverses alternatives, comme regrouper certaines municipalités ou mettre en place l'approche *Une ville, une MRC*¹. À l'opposé, d'autres croient qu'il n'est pas nécessaire de modifier la structure en place et suggèrent qu'on améliore simplement la concertation et les communications entre la MRC et les municipalités locales de façon à ce que les décisions prises à l'échelle régionale prennent davantage en compte les besoins des communautés locales.

Pour leur part, les intervenants régionaux consultés (organismes divers, entreprises, groupes de citoyens, institutions, etc.) plaident clairement pour une révision de l'actuelle structure municipale. Ils estiment qu'elle est trop lourde, qu'elle ne facilite pas la livraison de certains **services dits de proximité** et, finalement, qu'elle est peu adaptée aux difficultés croissantes auxquelles doit faire face la région. Certains intervenants soulignent également le fait que l'élection d'un préfet au suffrage universel pourrait constituer une étape pouvant conduire à la création d'une Ville-MRC. De manière générale, l'ensemble de ces intervenants régionaux jugent qu'une révision de la structure actuelle, quelle qu'elle soit, devrait être précédée d'une consultation de la population.

Cible 13

En **2025**, les municipalités sont regroupées solidairement dans *une MRC, une ville*¹, concurrentielle au niveau national et mondial. L'élection d'un préfet au suffrage universel est devenue un débat stérile. Les anciennes municipalités conservent leur nom et un comité non élu et désigné par le Conseil de la Ville/MRC est chargé de la gestion de certains services de proximité.

¹ Le choix de devenir une Ville / MRC revient aux municipalités locales. Pour que la MRC devienne une ville, cela implique un regroupement des municipalités qui la composent en une seule Ville / MRC. Dans ce cas, c'est un décret gouvernemental qui précise les compétences de la nouvelle Ville / MRC. Les pouvoirs et les responsabilités attribués au préfet, au conseil de la MRC et au secrétaire-trésorier sont respectivement exercés par le maire, le conseil de la ville et le greffier. La Ville / MRC est divisée en districts électoraux (nombre à déterminer) représentés par un conseiller au sein du conseil de la Ville. La nouvelle ville composée d'un conseil allégé a plus de facilité à prendre des décisions sur les dossiers d'ordre supralocal. La ville adopte un budget pour l'ensemble de son territoire en vertu de la *Loi sur les cités et villes*. Les anciennes municipalités conservent leur nom et deviennent des quartiers. Ainsi, la Ville / MRC serait composée de 18 quartiers. Le nombre de quartiers peut toutefois être modifié par règlement de la Ville / MRC. Un conseil de quartier (organisme consultatif non élu mais désigné par le conseil de la Ville / MRC) est constitué pour chaque quartier qui en fait la demande. Son rôle est de s'assurer de la qualité des services de proximité : émission des permis, traitement des plaintes, entretien des rues, desserte en aqueduc et égout, loisir, culture, etc...(Source : MAMR).

Enjeu 2

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SEIN DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

MISE EN CONTEXTE

Deux constats peuvent être faits relativement à la participation des citoyens au fonctionnement des institutions publiques : cette participation diminue et l'âge de ceux qui participent augmente. Lors des consultations précédentes, on a surtout évoqué le cas des institutions municipales au sein desquelles les jeunes sont nettement sous-représentés et on a souligné la nécessité d'assurer une relève en la matière. Il existe un désintérêt évident pour la chose publique et en particulier, comme l'ont souligné les personnes et les intervenants consultés, pour la vie municipale. Certaines suggestions ont été faites pour susciter une plus grande participation des citoyens au sein des structures démocratiques et aux différentes assemblées publiques. Ainsi, on a proposé la mise en place de conseils-jeunes, une meilleure promotion des gestes posés par les municipalités (ou les divers organismes) de même que des consultations citoyennes plus fréquentes. De façon générale, on s'est montré très préoccupé par l'image que projettent nos institutions publiques et en particulier les institutions municipales.

Cible 14

En **2025**, les institutions sont engagées dans le développement de leur communauté. Elles dégagent une image positive qui démontre les réelles possibilités de contrer les effets de la dévitalisation. Cette nouvelle image amène un renouveau citoyen puisqu'elle incite des leaders émergents à participer au sein d'institutions qui valorisent l'implication citoyenne.

Cible 15

En **2025**, des outils visant l'information et la consultation de la population sont mis en place par les élus municipaux afin de susciter une plus grande adhésion et une participation plus active des citoyens à des projets collectifs.

Enjeu 3

LA CAPACITÉ DES MATAPÉDIENS DE RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT

Mise en contexte

Au cours des trente dernières années, les municipalités se sont vu confier de plus en plus de responsabilités sans qu'elles n'obtiennent nécessairement le financement gouvernemental dont elles auraient eu besoin pour les assumer pleinement. D'autre part, la baisse démographique a des impacts sur les revenus municipaux et il s'ensuit une pression supplémentaire sur les administrations locales et sur les contribuables. Les municipalités peuvent donc difficilement contrer la dévitalisation et répondre aux défis que pose aujourd'hui le développement des petites communautés. Dans ce contexte, il faut tenter d'augmenter les revenus des municipalités, notamment en les diversifiant. C'est sans doute pourquoi, lors des ateliers locaux, certains ont manifesté le désir de voir les municipalités obtenir davantage de pouvoirs.

Par ailleurs, les responsabilités et les tâches que doivent assumer les municipalités deviennent de plus en plus complexes. Dans ce contexte, on a souligné, lors des précédentes consultations, la nécessité de mieux outiller les élus municipaux pour qu'ils puissent s'acquitter plus efficacement de leurs nouvelles responsabilités et mieux affronter les défis du développement local. On a suggéré, par exemple, des activités de formation comme moyen de résoudre en partie ce problème, et on a questionné la pertinence des outils dont disposent les municipalités pour se développer.

La problématique est la même en ce qui concerne les organismes de développement : ils devraient être mieux outillés pour répondre aux défis actuels et des activités de formation leur seraient sans doute bénéfiques. En outre, on a suggéré la mise en commun des outils actuellement à leur disposition (compétences, formation, leviers financiers, etc.) et leur utilisation à leur plein potentiel.

Cible 16

En **2025**, une nouvelle structure politique permet de contrer les effets négatifs de la dévitalisation. Cette transformation est soutenue par un personnel compétent et des organismes de développement stimulés à l'accompagner.

Cible 17

En **2025**, les élus municipaux ont une vision régionale du développement porteuse d'un projet collectif auquel adhère la communauté. Cette vision permet des investissements ciblés dans des projets régionaux structurants.

Enjeu 4

L’AFFIRMATION D’UN SENTIMENT D’APPARTENANCE À LA COLLECTIVITÉ MATAPÉDIENNE

MISE EN CONTEXTE

Le sentiment d'appartenance peut se définir comme la capacité d'un individu de se reconnaître à l'intérieur d'une famille, d'un groupe ou d'une société. Dans le cas d'une collectivité ou d'une communauté, ce sentiment d'appartenance est conditionné, entre autres, par le partage d'une histoire et de réalités socio-économiques communes. Des éléments d'ordre géographique ou topographique peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Les consultations précédentes ont soulevé plusieurs préoccupations par rapport à cette question du sentiment d'appartenance. On a cité l'exemple de la fusion des commissions scolaires qui s'est faite sans tenir compte du sentiment d'appartenance des populations concernées, celle de Matane et de la Matapédia. Au niveau politique, plusieurs ont souligné la nécessité de travailler régionalement, dans un esprit de solidarité et d'entraide, afin de raffermir le sentiment d'appartenance. Pour d'autres, ce raffermissement passe par la capacité des différents intervenants de réaliser et de mener à terme des projets régionaux mobilisateurs pour l'ensemble de la communauté. Pour d'autres enfin, la création d'une Ville-MRC contribuerait à consolider ce sentiment d'appartenance. Dans cet ordre d'idées, on nous a mentionné, à titre d'exemples, la fusion des caisses populaires Desjardins et celle des chambres de commerce, ainsi que la mise en place du Centre matapédien d'études collégiales, comme ayant contribué à solidifier le sentiment d'appartenance des Matapédiens. Un défi persiste toutefois, celui de développer ce sentiment d'appartenance tout en respectant l'appartenance des citoyens à leur communauté locale. À une autre échelle, on a maintes fois souligné le fait qu'il existe une réelle ambivalence quant à notre appartenance au Bas-Saint-Laurent ou à la Gaspésie.

Cible 18

En **2025**, les Matapédiens se sont forgé une identité qu'ils sont fiers d'afficher. La population ne se pose plus la question de son appartenance à la Gaspésie ou au Bas-Saint-Laurent. Elle est fière d'être de la Matapédia et d'entretenir des relations avec les deux régions administratives voisines. De même, l'appartenance à sa localité n'apparaît pas en contradiction avec le sentiment d'appartenance à la Matapédia.

Chantier citoyen



ATELIER 5

GUIDE DU PARTICIPANT

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

Pour une *collectivité*
confiante, solidaire, innovante et agissante

Vision 2007-2025 de La Matapédia

Enjeu 1

L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES ET À DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. Selon les prévisions, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera, d'ici trois ans, celui des personnes de 15 ans et moins. Ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 19

En 2025, les Matapédiens prennent en charge leur santé personnelle et reconnaissent les effets bénéfiques qu'elle peut avoir sur leur qualité de vie. Pour ce faire, ils s'approprient les services d'activités physiques et en développent de nouveaux, adaptés à leurs besoins. Aussi, les infrastructures et les services de sports et de loisirs présents sur le territoire sont consolidés grâce à des partenariats entre le milieu municipal et scolaire, les entreprises et les organismes de loisirs.

Enjeu 2

L'ACCESSIBILITÉ À DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 20

En 2025, tous les Matapédiens ont accès à un médecin de famille qui sait les orienter vers des soins spécialisés si nécessaire. On retrouve des professionnels présents à des périodes fixes pour desservir la clientèle locale. De plus, les aidants naturels comptent sur un soutien constant du réseau de la santé et de la communauté lorsque les aidés choisissent de ne pas être hébergés dans l'un des établissements mis à leur disposition.

Enjeu 3

LE MAINTIEN D'UN MILIEU DE VIE SEREIN ET SÉCURITAIRE

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 21

En **2025**, les Matapédiens bénéficient d'un milieu de vie alliant calme et sérénité ainsi que dynamisme et prospérité. Les services de sécurité sont suffisants et suffisamment efficaces pour assurer un climat de vie sécurisant pour tous. D'autre part, une responsabilisation individuelle et collective des citoyens permet de maintenir un milieu de vie de qualité et d'assurer la sécurité et la préservation des biens publics.

Enjeu 4

L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES DE PROXIMITÉ FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 22

En **2025**, la Matapédia est une référence en matière de prise en charge par le milieu grâce à ses nombreuses coopératives de services dispersées sur tout le territoire. Ces services de proximité permettent aux communautés locales d'avoir accès à des services de base de façon régulière.

Chantier citoyen



ATELIER 6



ÉDUCATION ET FORMATION

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

*Pour une **collectivité**
confiante, solidaire, innovante et agissante*



Vision 2007-2025 de La Matapédia

Enjeu 1

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LE NIVEAU DE SCOLARISATION

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. Selon les prévisions, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera, d'ici trois ans, celui des personnes de 15 ans et moins. Ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 23

En 2025, le niveau de scolarisation est élevé dans la Matapédia. D'une part, le taux de décrochage est inférieur à la moyenne québécoise et de plus en plus de garçons terminent leurs études. D'autre part, certains jeunes diplômés et des aînés scolarisés choisissent la Matapédia comme terre d'accueil.

Enjeu 2

LA COHÉSION DES STRUCTURES SCOLAIRES

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 24

En **2025**, même si le nombre d'écoles a diminué sur le territoire, les structures scolaires sont stables et viables. Une concertation efficace entre les institutions scolaires, assurée par des personnes compétentes et neutres, permet de maintenir des écoles à vocations particulières différentes et complémentaires qui rejoignent l'ensemble des jeunes de la région et qui correspondent à leurs besoins spécifiques.

Cible 25

En **2025**, le milieu scolaire a développé des services reconnus à l'échelle québécoise pour accompagner certains jeunes qui ne suivent pas la voie traditionnelle de formation. En effet, le milieu scolaire propose des voies alternatives pour mettre à profit les capacités d'apprentissage de tous les jeunes avec la possibilité de diplomation.

Enjeu 3

L'ACCESSIBILITÉ À UNE FORMATION DE QUALITÉ ADAPTÉE AUX BESOINS DU MILIEU

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 26

En **2025**, on retrouve dans la Matapédia une offre de formation diversifiée et certains créneaux de formation reconnus. Une formation continue et décloisonnée permet de valoriser et de responsabiliser les individus, d'améliorer le rendement des entreprises tout en contribuant au développement économique de la région.

Cible 27

En **2025**, le milieu scolaire offre les services nécessaires (garderies, transport, etc.) permettant l'accès et l'intégration de l'apprenant au sein des divers lieux de formation.

Enjeu 4

LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 28

En **2025**, l'éducation fait l'objet d'une préoccupation collective. À cet égard, des ressources sont assurées pour maintenir des services adéquats auprès des élèves. Le personnel est stable, bien intégré dans la vie de la communauté et, plus spécifiquement, dans les milieux scolaires. Les parents, soutenus par le milieu scolaire, sont sensibilisés à l'importance de l'éducation et au rôle d'encadrement et de soutien qu'ils doivent apporter à leur enfant afin de favoriser la réussite.

Chantier citoyen



ATELIER 7



ARTS ET CULTURE

École polyvalente Armand-Saint-Onge,
Amqui, 8 novembre 2008

Pour une *collectivité*
confiante, solidaire, innovante et agissante



Vision 2007-2025 de La Matapédia

Enjeu 1

LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL MATAPÉDIEN

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. Selon les prévisions, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera, d'ici trois ans, celui des personnes de 15 ans et moins. Ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 29

En **2025**, l'ensemble des biens patrimoniaux, des savoirs et des savoir-faire qui ont une signification régionale importante sont conservés et mis en valeur dans un souci d'authenticité. Les décideurs et les citoyens sont fiers de leur patrimoine, de leur histoire et des paysages qui composent le territoire et ils reconnaissent l'apport du patrimoine au développement économique et culturel de la région.

Enjeu 2

LA COHÉSION DES STRUCTURES SCOLAIRES

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 30

En **2025**, les infrastructures et les services culturels ont fait l'objet d'une planification régionale réaliste de la part des élus municipaux. Cette planification a permis le maintien et la consolidation de plusieurs services culturels de base.

Cible 31

En **2025**, l'offre culturelle est diversifiée et de qualité. Elle est concurrentielle et complémentaire aux marchés extérieurs et elle est soutenue par la population. Cette offre se caractérise par des conditions intéressantes de pratique qui font de la Matapédia une terre d'accueil attrayante et inspirante pour des artistes et artisans de l'extérieur. On voit aussi émerger certains événements culturels matapédiens à l'échelle nationale.

Enjeu 3

L'EXISTENCE DE MÉDIAS RÉPONDANT AUX BESOINS DU MILIEU MATAPÉDIEN

MISE EN CONTEXTE

Le Québec connaît un vieillissement de sa population et la Matapédia n'est pas épargnée par ce phénomène. On prévoit d'ici 2011 que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera celui des personnes de 15 ans et moins. Pour la Matapédia, ce vieillissement naturel de la population est accentué par l'exode des jeunes et un solde migratoire négatif. On prévoit en effet, d'ici 2026, une diminution de près de 18% de la population de la MRC, alors que celle-ci passera de 19 299 à 15 857 habitants. Cette diminution de la population aura des impacts importants sur tous les secteurs d'activités. En réponse à cette tendance à la baisse, la mise en place d'incitatifs visant l'accueil des jeunes familles (politique d'accueil et offre d'activités familiales), le retour des jeunes dans la région après leurs études et le développement résidentiel ont été amenés comme pistes de solutions lors des consultations précédentes.

Cible 32

En **2025**, les médias qui couvrent le territoire matapédien ont su composer avec les effets de la convergence médiatique et diffusent une information de qualité qui fait état des enjeux de développement propres à la région. Ces médias remplissent leur plein rôle citoyen en permettant aux différents acteurs un échange d'idées autour de ces enjeux. Selon leur portée, les médias contribuent à raffermir le sentiment d'appartenance à une communauté de proximité ainsi qu'à la Matapédia.

LISTE DES PARTICIPANTS AU CHANTIER CITOYEN - 8 NOVEMBRE 2008

Nom	Prénom	Organisme	Municipalité
Angers-Rioux	Rita	Municipalité de St-Tharcisus	St-Tharcisus
Arbour	Nathalie	Chambre de commerces Matapédia	Amqui
Arguin	Lyne	Réseau biblio du Bas St-Laurent	Amqui
Arsenault	J.-Michel	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Barette	Germain	Parc régional de Val-D'Irène	Ste-Irène
Beaulieu	Gervais	La Cordel	Ste-Florence
Beaulieu	Roger	Desjardins Vallée de la Matapédia	Amqui
Beaupré	Louise	Municipalité de Ste-Florence	Ste-Florence
Bédard	Pierre	SEREX	Amqui
Bélanger	Diane	Citoyenne	Amqui
Bélanger	Marc	Municipalité de Val-Brillant	Val-Brillant
Belzile	Marcel	Industrielle Alliance	Amqui
Berthelet	Pierre	Commission scolaire des Monts et Marées	Amqui
Bérubé	Nancy	CLD de La Matapédia	Amqui
Blanchette	Francis	Municipalité de St-Vianney	St-Vianney
Blanchette	Huguette	Desjardins Vallée de la Matapédia	Amqui
Blanchette	Roger	CSSS de La Matapédia	Amqui
Blanchette	Sylvie	Citoyenne	Amqui
Bois	Annelise	CLD de La Matapédia	Amqui
Bolduc	Louise	Commission scolaire des Monts et Marées	Amqui
Bonin	Raymond	Comité technique	St-Alexis
Boudreault	Yves	Commission	Amqui
Boulay	Louise	Association Libérale de Matapédia	Amqui
Boulianne	Gilles	MRC de La Matapédia	Amqui
Boulianne	Louis-Alexandre	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Boulianne	Louis-Marie	Association Libérale de Matapédia	Rimouski
Boulianne	Rodrigue	Association Libérale de Matapédia	Amqui
Boulianne	Yves	Chambre de commerces MRC de La Matapédia	Amqui
Caron	Jocelyn	Municipalité de Sayabec	Sayabec
Caron	Manon	Municipalité de St-Noël	St-Noël
Cartier	Jean-François	Commission scolaire des Monts et Marées	Amqui
Chalifour	Mireille	Conseil de bassin versant Rivière Matapédia	Causapscal
Champagne	Sophie	CDC Vallée de la Matapédia	Amqui
Charest	Audrey	Tremplin Travail	Amqui
Charest	Joël	Association Libérale de Matapédia	Price
Chouinard	J-Guy	Municipalité de Sayabec	Sayabec
Charest	Roland	Domaine du lac Matapédia	Amqui
Collette	Benoît	Citoyen	Sayabec
Côté	Diane	TVC de La vallée de la Matapédia	Amqui
Côté	Frédéric	Commission scolaire des Monts et Marées	
Côté	Guillaume	Citoyen	Amqui

Côté	Guy	SADC de La Matapédia	Amqui
Côté	Mario	Ville de Causapscal	Causapscal
Côté	Rolland	Sodam	Amqui
Côté	Simon	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Couture	Philippe	UPA des Saumons	Causapscal
Couturier	Jocelyn	Ville d'Amqui	Amqui
Daigneault	Raynald	Adj parl. Jean-Yves Roy	
D'Amours	Pierre	Desjardins Vallée de la Matapédia	Amqui
D'Aoust	Hélène	Centre d'éducation des adultes, CSMM	Amqui
D'Aoust-Tremblay	Alexis	CSSS de La Matapédia	Amqui
D'Astous	Colette	Municipalité de St-Damase	St-Damase
De Champlain	Laurette	Association Libérale de Matapédia	Ste-Luce
Denis	Bertin	MRC de La Matapédia	Amqui
Denis	Marianne	Tremplin Travail	Amqui
Déry	Jean-Pierre	Citoyen	Sayabec
Desmarais	Jeannine	Commission	Amqui
Desmeules	Claude	Citoyen	Amqui
Doiron	Réjeanne	Municipalité de Ste-Florence	Ste-Florence
Dompierre	Lise	Mairesse, municipalité de St-Cléophas	St-Cléophas
Doyer	Danielle	Députée de Matapédia	
Dubé	Céline	Ville d'Amqui	Amqui
Duchemin	Alain	Maire, municipalité Ste-Irène	Ste-Irène
Dugas	Claire	Centre d'éducation des adultes	Amqui
Duguay	Réginald	Maire, municipalité de Lac-Humqui	Lac-Humqui
Dumoulin	Jean-Claude	Municipalité de Lac-au-Saumon	Lac-au-Saumon
Dumoulin	Martin	CLD de La Matapédia	Amqui
Émond	André	Rock Détente 99,9 FM	Amqui
Esclapez	Marielle	Comité dév. Socio-écon. Sayabec	Sayabec
Fortin	Dominic	Commission d'aménagement et de développement	Amqui
Fortin	Michel	Citoyen	St-Cléophas
Fournier	André	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Fournier	Jean-Yves	Ville d'Amqui	Amqui
Fournier	Monique	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Gagné	Chantale	CERF Vallée de la Matapédia	Causapscal
Gagné	Hélène	CLD de La Matapédia	Amqui
Gagnon	Anne-Julie	CDC Vallée de la Matapédia	Amqui
Gagnon	jean-Philippe	Municipalité de St-Vianney	St-Vianney
Gagnon	Simon	Municipalité de St-Noël	St-Noël
Gallant	Aurélien	Comité cult. Matapédia-Les Plateaux	St-Alexis
Gallant	Marie-Line	Citoyenne	Ste-Florence
Gaudreault	Syndia	Comité des résidents de Val-d'Irène	Ste-Irène
Gendron	Christian	Mallette	Amqui
Gignac	Pierre	Commission dév. Causapscal	Causapscal
Gonthier	Jean-Marie	Citoyen	Amqui

Guay	Steve-Alexandre	Attaché politique Danielle Doyer	
Guénard	Georges	Commission	St-Vianney
Guénard	Tommy	Citoyen	Amqui
Guénette	Marie-Pierre	Commission scolaire des Monts et Marées	Causapscal
Guillemet	Christian	Citoyen	Ste-Irène
Guimond	Fernand	SER Vallée	Ste-Irène
Hallé	Marie	Municipalité de Sayabec	Sayabec
Harcy	Jonathan	Citoyen	Amqui
Hédou	Lionel	Citoyen	Lac-au-Saumon
Henley	Gaetan	CLD de La Matapédia	Amqui
Jean	Jodie-Anne	Citoyenne	Amqui
Jean	Sébastien	Citoyen	Amqui
Jean	Stéphane	Alliances 9000	Amqui
Jomphe	Christel	MDJ de Causapscal	Causapscal
Jonathas	Marc-Eddy	Écolo Vallée et Mitis	Amqui
Joncas-B.	Alexandre	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Lajoie	Rita	Centre d'action bénévole	Causapscal
Landry	Katy	MDJ de Causapscal	Causapscal
Landry	Marlène	Mairesse, municipalité de Ste-Marguerite	Ste-Marguerite
Landry	Martin	Maire, municipalité d'Albertville	Albertville
Lapointe	Catherine	Association Libérale de Matapédia	St-Tharcisus
Lapointe	Marie-Josée	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Larocque	Ginette	Table Cosmoss	Amqui
Lavoie	Chantale	CLD de La Matapédia	Amqui
Lavoie	Dave	Citoyen	Amqui
Lavoie	Mario	Ville d'Amqui	Amqui
Lebrun	Donald	CAP Corporation Ado Plus	Amqui
Lebrun	Vanessa	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Leclerc	Jean-Claude	Citoyen	Amqui
Légaré	Yoland	Coop. For. De la Matapédia	Causapscal
Lemieux	Jacques	Desjardins Vallée de la Matapédia	Amqui
Lemoine	Geneviève	Citoyenne	St-Léon
Lévesque	Lucie-Rose	Journaliste Avant-Poste	
Lévesque	Marc	Uniboard	Sayabec
Lévesque	Sébastien	Citoyen	Ste-Irène
L'Italien	Éric	Commission d'aménagement et de développement	St-Léon
Madore	Vanessa	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Marcheterre	Michel	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Marcoux	Danielle	Mairesse, municipalité de Sayabec	Sayabec
Marquis	Philippe	Société d'histoire et de généalogie	Ste-Marguerite
Martin	Hélène	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Masse	Dominique	Corporative de développement de St-Noël	St-Noël
Mathieu	Marie-Andrée	Tremplin Travail	Causapscal
McNicoll	Diane	Citoyenne	Amqui

McNicoll	Michel	Municipalité St-Léon	St-Léon
Michaud	Antonin	Ville d'Amqui	Amqui
Michaud	George	Commission de développement de Causapscal	Causapscal
Michaud	Germain	Citoyen	St-Tharcisius
Michaud	Gilles	SERV et RESAM	Lac-au-Saumon
Michaud	René	CLD de La Matapédia	Val-Brillant
Michaud	Régis	SADC de La Matapédia	Lac-Humqui
Migneault	Denis	Citoyen	Amqui
Morin	Geneviève	Citoyenne	Amqui
Morin	Laval	Citoyen	Amqui
Morneau	Jean-Pierre	MRC de La Matapédia	Amqui
Otis	Frédéric	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Otis	Gilbert	Citoyen	St-Noël
Otis	Patrick	Citoyen	Rimouski
Ouellet	Danielle	Association Libérale de Matapédia	Causapscal
Ouellet	Francis	Municipalité de Sayabec	Sayabec
Ouellet	Rollande	Municipalité de St-Damase	St-Damase
Paquet	Alain	CSSS de La Matapédia	Amqui
Paquet	Dany	Citoyen	Amqui
Parent	Jacques	Desjardins Vallée de la Matapédia	Causapscal
Pelletier	David	Municipalité de Ste-Marguerite	Ste-Marguerite
Pelletier	Jacques	Ville d'Amqui	Amqui
Pelletier	Jacques	Citoyen	Sayabec
Pelletier	Jean-Guy	Municipalité Lac-au-Saumon	Lac-au-Saumon
Pelletier	René	Conseil de bassin versant Rivière Matapédia	Amqui
Pérusse	Claude	Citoyen	Amqui
Painchaud	Anne-Marie	Citoyenne	Lac-Humqui
Pineault	Annie-Claude	Citoyenne	Sayabec
Pineault	Stéphane	CLD de La Matapédia, animateur	Amqui
Plante	Louise	Citoyenne	Amqui
Poirier	Robert	Commission d'aménagement et de développement	Ste-Irène
Proulx	Jessie	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Proulx	Jonathan	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Raymond	Céline	Commission scolaire des Monts et Marées	Causapscal
Rioux	Jean-Guy	SERV et RESAM	St-Léon
Rivard	Claude	Promutuel	Causapscal
Rivard	Lise	Commission d'aménagement et de développement	Causapscal
Ross	Xavier	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Roussel	Gilles	Municipalité St-Alexandre-des-Lacs	St-Alexandre
Roy	Gaëtan	Productions Gaëtan Roy	Amqui
Roy	Jean-marc	Maire, municipalité St-Alexandre	St-Alexandre
Roy	Jean-Yves	Député Matap.-Mitis-Matane H.-Gasp.	
Roy	Jean-Yves	Association Libérale de Matapédia	Ste-Flavie
Ruest	Gaëtan	Maire, Ville d'Amqui	Amqui

Saindon	Fernand	Citoyen	St-Vianney
Santerre	Michel	Municipalité de St-Cléophas	St-Cléophas
Savard	Renaud	Gestion Conseil PMI	Ste-Irène
Sénéchal	Gilbert	Maire, municipalité de St-Noël	St-Noël
Simard	Pascal	Citoyen	Amqui
Simard	Sonia	Table Jeunes	Amqui
Soucy	Martine	SADC de La Matapédia	Amqui
St-Amand	Nathalie	CSMM	Matane
St-Laurent	Fernand	SER Métis inc.	St-Gabriel
St-Laurent	Francis	Citoyen	Lac-au-Saumon
St-Laurent	Gilles	Président UPA Vallée	Lac-au-Saumon
St-Onge	Amélie	Citoyenne	Amqui
St-Pierre	Chantal	Commission	Sayabec
Tardif	Denis	Rexforêt	Causapscal
Tanguay	André	CGRMP	Causapscal
Thériault	Jean-Yves	Municipalité Sayabec	Sayabec
Thériault	Marc	Citoyen	Lac-au-Saumon
Thériault	Stéphanie	Journaliste Rock Détente	Amqui
Therrien	Jasmin	Centre matapédien d'études collégiales	Amqui
Thibault	André	Caisse Vallée de la Matapédia	Amqui
Tremblay	Françoise	Citoyenne	Amqui
Tremblay	Jacques	Office municipal d'habitation d'Amqui	Amqui
Tremblay	Joël	MRC de La Matapédia	Amqui
Tremblay	Maxime	CLD de La Matapédia	Amqui
Tremblay	Mélanie	Commission	Amqui
Tremblay	Raymond	Ville de Causapscal	Causapscal
Trépanier	Gilles	Commission d'aménagement et de développement	Causapscal
Valade	André	Communic-Action	Amqui
Vermette-Leclerc	Monique	Ville d'Amqui	Amqui
Viel	Guillaume	CLD de La Matapédia	Amqui
Voyer	Marie-Michèle	Caisse Vallée de la Matapédia	Amqui